LA REVUE SYNDICALE DES ARCHITECTES





dans la rénovation d'une résidence sociale!

Angers Loire Habitat a réalisé un projet global réussi de conversion-rénovation énergétique permettant un gain énergétique de près de 70 % réduisant les charges locatives de moitié!

Lors de la construction du lotissement Férolbosq dans les années 1980, le quartier du Lac de Maine à Angers n'est pas encore raccordé au réseau de distribution de gaz naturel. Le chauffage est alors assuré par des planchers chauffants électriques, destinés à assurer un préchauffage autour de 15 °C et des convecteurs électriques permettant un ajustement individualisé des températures. "Ce système n'était pas clair pour nos locataires qui ne comprenaient pas pourquoi ils devaient payer des charges pour le chauffage collectif et une part individuelle en plus", indique Nicolas Poirier, Directeur Patrimoine à Angers Loire Habitat. L'arrivée du réseau de gaz jusqu'au quartier donne l'opportunité au bailleur de repenser totalement le système et ce changement d'énergie prend place dans une démarche plus globale de rénovation avec pour objectifs l'atteinte du standard BBC rénovation (moins de 80 kWhep/m².an) et l'intégration de solutions innovantes. "Nous avions étudié la possibilité d'un raccordement à un réseau de chauffage urbain, mais faute de rentabilité économique nous n'avons pas donné suite, selon Nicolas Poirier.

"Cette rénovation énergétique entrait dans le cadre d'une réhabilitation complète, notamment au niveau sanitaire et électrique des logements, et incluant une reprise des embellissements. Tous les ans, nous faisons un point sur les rendements énergétiques des installations, afin d'arrêter les différents réglages des équipements. Cette supervision nous permet aussi de faire une analyse plus fine de la panne et d'établir les bons diagnostics."

Jérémy Courtin,

Responsable maintenance, Angers Loire Habitat.

Et nous souhaitions valoriser une énergie renouvelable sur site. "La convergence de l'ensemble de ces critères rendait pertinent le recours à des pompes à chaleur gaz (PAC), solution d'autant plus appréciée qu'Angers Loire Habitat avait déjà fait installer ce type de générateurs sur son parc. Financé à hauteur de 150 000€ par l'Ademe, la version géothermique a été préférée à son équivalent aérothermique, notamment pour des questions de nuisance sonore.

Zoom sur les PAC gaz à absorption

Contrairement aux pompes à chaleur électriques, la pompe à chaleur gaz à absorption repose sur l'utilisation d'un

mélange d'eau et d'ammoniac en tant que fluide frigorigène, au sein d'un compresseur thermochimique scellé. Ce compresseur comporte également un brûleur gaz permettant de séparer l'eau de l'ammoniac, initiant le cycle thermodynamique.

Les changements d'état de l'ammoniac (à la manière d'un fluide frigorigène), permettent de récupérer les calories d'une source froide (ici le sous-sol). Cette énergie couplée à celle fournie par le brûleur gaz offre aux PAC à absorption des rendements très élevés, de l'ordre de 160 % sur PCI.

"L'aérothermie présentait trop de contraintes acoustiques, car il aurait fallu les installer en extérieur. Et une installation en toiture aurait nécessité une étude de structure supplémentaire. Sans compter que la géothermie garantit un rendement constant toute l'année."

Mehdi Begué, Ingénieur, BE Gélineau

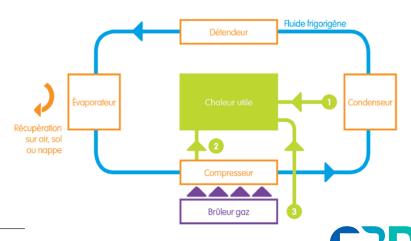
Après deux saisons de chauffe, des rendements globaux d'installations de plus de 90% sur PCS en été et 116% sur PCS en hiver ont été obtenus. Un affinage des paramétrages est encore en cours afin d'obtenir les meilleurs rendements globaux en hiver.

La chaleur utile provient de 3 sources :

 La condensation du fluide frigorigène (ammoniac) au niveau du condenseur

- La réaction exothermique d'absorption entre l'ammoniac et l'eau au niveau du compresseur
- 3 La récupération sur les produits de combustion





Quel que soit votre fournisseur L'énergie est notre avenir, économisons-la!

GRDF, Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros. Siège social: 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511

Choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir



n 2020, l'Unsfa a dû réinventer ses modes de communication et cette fin d'année nous amène de nouveaux éclairages sur notre profession et nos perspectives d'avenir :

Ce dernier trimestre a vu naître "les rendez-vous de l'Unsfa", premier événement entièrement en distanciel qui s'est substitué à notre congrès les 28, 29 et 30 octobre : une vraie réussite avec des conférences sur l'économie circulaire argumentées par Valérie Décot, Dominique Gauzin-Müller et Philippe Madec, et toute la poésie et la sensibilité des projets de Lina Ghotmeh.

Avec l'impact des gilets jaunes, des élections municipales et la crise sanitaire en cours, l'activité de nos agences est en recul en 2020 et les prévisions ne sont pas optimistes pour 2021 comme le montrent les enquêtes que nous avons menées à l'Unsfa et avec nos partenaires, ministère, Cnoa, MAF, SA. Les chiffres montrent que nous devons rester unis et peser fortement sur les (nouveaux) élus des collectivités territoriales pour maintenir la commande publique, être imaginatifs et combatifs pour conquérir de nouvelles missions dans le privé et refuser le dumping des honoraires, suicidaire pour toute la profession.

Enfin dans le cadre du plan de relance les ministères ont mis le cap sur la rénovation énergétique en "oubliant" le logement neuf. C'est regrettable, nous sommes en déficit de logements et ce sont les citoyens qui en souffrent. Supprimer les passoires thermiques est un objectif mais nous devons rappeler à nos maitres d'ouvrages que la rénovation est une démarche globale, holistique, et doit être pilotée par les architectes.

Souhaitons que les mois qui viennent amènent une vraie éclaircie sur le plan sanitaire et que nous retrouvions tout le potentiel de nos agences dans l'intérêt de l'architecture et de la société.

Je vous souhaite une belle année 2021.

Jean Michel Woulkoff, Président de l'Unsfa



L'UNION DES ARCHITECTES

53, Avenue Victor Hugo 75116 Paris

Tél.: +33 (1) 45 44 58 45 - E-mail: passionarchitecture@unsfa.com - Site: www.unsfa.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Jean Michel Woulkoff

RÉDACTRICE EN CHEF: Laure-Anne Geoffroy

CONTRIBUTEURS: Brèves: Éditions PC, Antoine Daudré-Vignier, Marie-Françoise Manière, Gérard Sénior -Dossier : Michel Jarleton, Delphine Dezobry, Anne Vézard, Laëtitia Bataillie, Marta Puig I Bosch, les Architectes De La Rénovation du Rhône, Jacques Allier, Philippe Pelletier, François Pélegrin, Dominique Jouffroy, Jean-Pascal Chirat, Olivier Halpern, Caroline Rotman, Patricia Philippe - Vie d'agence: Michel Subira-Puig (Form Architecture) - Filières: Benoit Rougelot, Nelly Monteil - Infos sociales: Nathalie Briard (illustrations: Nicolas Depoutot) - Vie syndicale: Laure-Anne Geoffroy - International: Philippe Klein - Patrimoine architectural: Richard Texier - Formation: Didier Josseau - L'invité: Christopher Coutanceau.

ABONNEMENT (4 numéros par an) | tél. Unsfa: +33 (1) 45 44 58 45

CONCEPTION ET RÉALISATION: EDITIONS PC - Philippe Chauveau, Christine Blanchet Tél.: +33 (1) 42 73 60 60

Passion Architecture est une publication de l'organisation Unsfa

RÉGIE COMMERCIALE: Éditions PC (coordination Christine Blanchet) | La direction se réserve le droit de

refuser toute publicité | ISSN: 1637-2735 / Imprimerie: JJ Production

COUVERTURE: Agence Grand Huit, La ferme du Rail © Fred Laures - Fredlaures.com



SOMMAIRE

- **BRÈVES** 4
- 9 **DOSSIER**

Rénovation & Transition énergétique

VIE D'AGENCE

Une expérience au service de la rénovation énergétique - Form architecture

FILIÈRES

RFCP / FFTB

INFOS SOCIALES

Les relations humaines et la crise de la Covid

VIE SYNDICALE

Prix Projet Citoyen / Les rendez-vous de l'Unsfa - Maintenir le lien et avancer ensemble / Architecture : défense et promotion - Site de Gilbert Ramus

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Richard Texier : hymne à l'architecture

INTERNATIONAL

Les architectes du monde mobilisés pour la transition énergétique

FORMATIONS

Confinement mais maintien du dialogue social / fifpl plafonds 2021 des prises en charge des formations / Formation : rénovation & transition énergétique

L'INVITÉ

Christopher Coutanceau 3 étoiles au guide Michelin

CLUB PRESCRIRE

PRIX

CANDIDATER AU TERRAFIBRA AWARD 2021





Le TERRAFIBRA Award, prix mondial de l'architecture contemporaine en terre et / ou en fibres végétales, a pour but de mettre

en valeur les propriétés esthétiques, les avantages constructifs et les bénéfices environnementaux de 40 écoconstructions. Le TERRAFIBRA Award est né du regroupement de deux prix initiés par amàco et Dominique Gauzin-Müller : le TERRA Award 2016 et le FIBRA Award 2019. Pour cette troisième édition, il est porté et organisé par les Grands Ateliers en partenariat avec amàco, CRAterre et l'ETH de Zurich. Depuis le 3 novembre, les candidatures ont été ouvertes dans 20 catégories sur le site de TERRAFIBRA : https://terra_fibra_award.wiin-organizers.com/fr/competitions/

Calendrier

Jusqu'au 3 mars 2021

Clôture des candidatures : Mai 2021

Jury de présélection et proclamation des 40 projets finalistes aux Grands Ateliers lors de l'événement Terre, Femmes

et Savoir-faire : Septembre 2021 Jury final : Fin d'année 2021

Remise des prix et inauguration de l'exposition TERRAFIBRA

2021 et lancement du livre associé en partenariat

avec le Pavillon de l'Arsenal.

PRIX

JACQUELINE OSTY ÉLUE GRAND PRIX DE L'URBANISME

Primée deux fois par le Grand prix national du paysage en 2005 et 2018, Jacqueline Osty reçoit le Grand Prix de l'Urbanisme. "Le jury a salué la poésie de son œuvre, source d'émerveillement pour les usagers. Elle démontre que l'écologie

est l'occasion de développer un art urbain porteur d'une poétique de la nature qui peut mettre en scène en pleine ville le spectacle des saisons." Paysagiste reconnue, elle n'a de cesse d'œuvrer à la protection des sols naturels, forestiers et agricoles en écho avec les préoccupations écologiques





LES RÉALISATIONS PRIMÉES!

Une année 2020 particulière dirons-nous, mais une édition 2020 exceptionnelle pour le concours national des Architecteurs 2020 tant la qualité était au rendez-vous. Jouant sur l'esthétique et intégrant les contraintes techniques, territoriales et sociétales, les Architecteurs fortement sensibilisés à notre environnement et à la recherche et au développement intègrent dès le départ des solutions optimisant l'ouvrage, le bien-être de ses occupants le tout dans un esprit éco-responsable. C'est sur les toits de Nîmes, au Musée de la Romanité que les résultats ont été dévoilés le 1er octobre dernier. Un lieu chargé d'histoire, signé par Élizabeth de Portzamparc, qui se veut être "une réponse contemporaine aux Arènes romaines". 50 réalisations en compétition présentées par une trentaine d'Architecteurs et réparties en 4 catégories.

Tous les résultats sur : Concours-architecteurs-2020



NOMINATION EMMANUELLE COSSE ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'USH

L'Unsfa salue l'élection d'Emmanuelle Cosse à la tête de l'USH (Union Sociale

pour l'Habitat) et la félicite pour ses positions fermes en faveur de "logements pour tous" dans un cadre de transition environnementale.

Personnalité bien connue des architectes, Emmanuelle Cosse, alors ministre du Logement, avait participé au congrès de Biarritz en 2016 organisé par l'Unsfa.

Sa présence à la tête de l'USH augure d'échanges constructifs entre les architectes et le monde du logement social, qui s'étaient délités avec la loi ELAN.



Faites appel à Orange pour raccorder votre immeuble à la Fibre et bénéficier de la qualité et du confort d'usage de l'internet haut débit.



Renseignez-vous sur commentavoirlafibre.orange.fr ou appelez le 0800 38 38 84 Service & appel *

* Appel gratuit depuis une ligne fixe Orange. Coût variable selon votre opérateur. Accessible en France métropolitaine, sous réserve d'éligibilité et de raccordement au domicile du client.

Orange - SA au capital de 10 640 226 396 € - 78 rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris.





NOMINATION

CHRISTOPHE CARESCHE NOMMÉ PRÉSIDENT DU CSCEE

Âgé de 60 ans, il a été député de Paris de 1997 à 2017, membre de la commission des Finances, rapporteur spécial du budget du logement durant la dernière législature. Il a été conseiller de Paris de 1995 à 2008, premier adjoint au maire du 18e arrondissement, puis adjoint au maire de Paris chargé du Conseil de Paris et de la Sécurité. Il a été conseiller régional d'île de France de 1992 à 1997. À la fin de son mandat parlementaire en 2017, il a été nommé PDG de la Foncière Publique Solidaire, devenue Tonus Territoires. Cette filiale de la Caisse des dépôts investit aux côtés des bailleurs sociaux dans la construction de logements sociaux via des montages en Usufruit Locatif Social institutionnel, consistant à dissocier durant quinze à vingt ans la nue-propriété acquise par Tonus, de l'usufruit détenue par un bailleur social.

Il a été nommé président du Conseil Supérieur de la Construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE) le 10 novembre 2021.

HOMMAGE

NADIA BOUYER À LA DIRECTION GÉNÉRALE D'ACTION LOGEMENT

L'Unsfa se félicite de la désignation, par son conseil d'administration, de Nadia Bouyer à la direction générale du groupe Action Logement. Cette nomination intervient en pleine réforme par le gouvernement du collecteur de la PEEC et la restructuration et la fusion de nombreux acteurs du 1% logement regroupés sous la marque "Action Logement".

Nadia Bouyer, ingénieur polytechnicienne et des Ponts et Chaussées, magistrate à la Cour des Comptes, a poursuivi un parcours exemplaire débuté à la direction de la DDE de Bretagne. Elle a dirigé le pôle de financement de grands projets urbains avant d'être nommée conseillère au cabinet du Premier ministre François Fillon et enfin diriger le cabinet ministériel de Benoît Apparu. Conseillère référendaire pendant 7 ans à la Cour des Comptes. Elle a rejoint le groupe Action

Logement en 2018 pour diriger la restructuration de plusieurs entités franciliennes regroupées maintenant sous la marque Sequens. Nadia Bouyer souhaite parachever la réforme d'Action Logement, accompagner les salariés des entreprises et initier des actions stratégiques dans la relance de la construction de logement vertueux.





CORINNE VEZZONI MÉDAILLE D'OR DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

Fin septembre, 47 lauréats, représentatifs du monde de l'architecture, des métiers d'art et du bâtiment, ont reçu une médaille de l'Académie d'Architecture. Celle de l'or a été remise à l'architecte française Corinne Vezzoni qui succède ainsi au duo mexicain Mauricio Rocha et Gabriela Carrillo. Elle devient ainsi la huitième architecte française à être distinguée par la récompense internationale depuis sa création en 1965. Le jury, présidé par Christiane Schmuckle-Mollard, a salué l'œuvre de Corinne Vezzoni " qui se caractérise par la force et la justesse de l'intégration dans le paysage". Son agence éponyme a été fondée en 2000 à Marseille, et une autre à Paris en 2018. Dans son actualité, le *Grand Paris Express* et le projet des Terrasses d'Ingouville dans le cadre du concours Réinventer Le Havre.

NOMINATION

TROIS NOMINATIONS AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES



Anne-Marie Châtelet, professeure en histoire et culture architecturale, Anne-Sophie Kehr, maîtresse de conférences en Théories et Pratiques de la conception architecturale et urbaine, et Dominique Gauzin-Muller maître-assistante associée à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg ont été nommées au grade de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres. Félicitations à elles.



ÇA CHANGE TOUT

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative. Ce que ça change ? C'est une banque qui privilégie l'intérêt de ses clients-sociétaires. Elle place depuis toujours la relation client au cœur de sa stratégie de développement pour rendre la banque toujours plus proche et rester à l'écoute de ses clients.



www.creditmutuel.com



NOUVELLE GAMME MODUL'UP 2021. DISPONIBLE AU 1^{ER} FEVRIER 2021

DÉCOUVREZ NOTRE TECHNOLOGIE **UNIQUE** ET **INNOVANTE MODUL'UP** POUR L'ÉDUCATION



RECOUVREMENT D'ANCIENS SUPPORTS Y COMPRIS AMIANTÉS*



FACILE RAPIDE & ÉCONOMIQUE

- Pose en milieu occupé
- Remise immédiate des locaux



QUI PREND SOIN DE VOUS

- Sans colle
- Classe A+

« La mise en œuvre a été très simple. Après un an, le revêtement de sol n'a pas bougé et tout le monde est satisfait ».

Directeur d'établissement scolaire

Plus d'informations sur notre gamme Modul'up : <u>www.forbo-flooring.fr/technologiemodulup</u>

 * Dans le respect de la réglementation en vigueur et après envoi du mode opératoire de l'entreprise pour avis aux services compétents.







Si la rénovation est la source de la transition, elle ne peut être limitée au seul angle énergétique, elle impacte nécessairement de multiples aspects du bâti. De même, la transition qui en résulte ne peut être limitée au seul point de vue énergétique, elle est également écologique, fonctionnelle et d'usage, esthétique et patrimoniale. La transition. maîtrisée ou non, est multiple. Probablement amplifiée par l'impact de la pandémie sur les mentalités, cette transition est aussi génératrice de profondes évolutions : nouveaux modèles économiques et sociaux, nouvelles façons d'habiter, de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Rénovation et transition sont toutes deux réunies dans une même dimension holistique.



Michel Jarleton, Membre du bureau de l'Unsfa

Transition et Mutation

La Rénovation/Transition, grâce au gain qualitatif, conduit à des mutations sociales profondes. L'espace est redéfini et redistribué. On observe notamment, au gré d'opérations de rénovation de logements, allant souvent de pair avec celles d'équipements, un phénomène de gentrification d'anciens quartiers populaires des centres urbains. Le phénomène est semblable pour le tertiaire (bureaux et commerces), amplifié par la relocalisation périurbaine. Plus ou moins profondes, ces mutations de l'espace impactent le tissu urbain, la structuration sociale, les rapports de pouvoir et de poids économiques des quartiers.

La bonne échelle

Toutes les échelles d'approches sont pertinentes. L'échelle du logement, du local tertiaire et du petit équipement, prend en compte finement la cellule de base. Elle permet d'apporter les réponses unitaires appropriées, notamment au niveau énergétique. Les Architectes De la Rénovation (ADLR) ont choisi de se positionner dans un premier temps sur cette échelle. L'échelle du bloc, de la rue, du lotissement, permet d'appréhender les interactions, de mutualiser et de raisonner l'impact de la mutation. Le programme OPERAE s'est saisi de cette échelle. La combinaison des différentes échelles peut s'avérer particulièrement intéressante et générer outils et méthodes pour initier, freiner ou diversifier les mutations. Il est probable que prochainement la rénovation prenne une part très importante dans les documents d'urbanisme et le permis de rénover n'est peut-être pas enterré!

Le périmètre de la rénovation

Le secteur du bâtiment absorbe plus de 44 % de la consommation d'énergie en France. L'État s'est engagé afin que 11 millions de logements construits avant 1975 et plus de 100 millions de m² tertiaires atteignent le minima au niveau BBC rénovation d'ici 2050.

Les projecteurs ont été dirigés vers les grands ensembles de logements sociaux et les copropriétés (plus de 5 lots). Ces opérations, mobilisant de nombreux acteurs, présentent des échelles facilitant la massification et des montants de travaux, mais représentent moins de la moitié des logements. Le logement individuel et les petites copropriétés représentent 60 %. C'est le parc le plus important, auquel on peut associer les petits locaux tertiaires et commerciaux qui sont légion.

La difficulté d'approche de ces opérations aux faibles niveaux unitaires de travaux, et donc d'honoraires, oblige les architectes à gagner en performance et élargir leurs domaines de compétences. Ils doivent développer de nouvelles synergies, spécifiquement avec les entreprises, et élaborer ensemble les méthodes et techniques les plus adaptées aux contextes particuliers. Ces nouvelles approches collaboratives, ces nouvelles méthodologies, et l'étendue des connaissances nécessaires non habituelles pour les architectes, nécessitent l'acquisition de compléments de compétences spécifiques à la transition du patrimoine bâti.

La question des aides

Les services de l'État cherchent à provoquer les offres et à susciter et encourager les demandes. Mais l'éternel problème demeure : comment faire correspondre offres et demandes ?

Il serait profitable que ces services collectent davantage d'informations sur la demande, et agissent fermement pour promouvoir les offres, dont celles des architectes. L'aide est un des moyens pour susciter la demande. Elle peut aussi aider à construire l'offre, mais elle ne se substitue ni à l'une ni à l'autre.

L'aide est généralement subordonnée à des résultats théoriques ou réels. Ce culte du résultat sert-il la qualité et le respect des objectifs? Si la question de la valorisation de la performance ou de celle du résultat se pose à tous niveaux dans la production du bâtiment, elle devient essentielle en matière de rénovation puisqu'un niveau de départ existe, qu'il convient de dépasser. Pour juger d'une rénovation, peut-on sans risque appliquer l'analyse des indicateurs de performance sectorisés, présupposés à même de juger du résultat. Il peut être plus facile de chercher à satisfaire les indicateurs plutôt que la performance. Nous connaissons tous les "bidouillages" de mise au point des projets avec la maîtrise d'ouvrage afin de répondre à la règlementation ou aux labels. En matière de rénovation, il est encore plus facile de jouer sur les données de départ qui ne sont pas toutes objectives et vérifiables, et dont certaines disparaitront à l'issue de l'intervention. Les outils de mesure sont au service de la performance, et ne doivent pas se substituer à l'objectif.

Il serait préférable de substituer, à une logique d'attribution d'aide et de label issu de la culture du résultat, une logique de valorisation de transparence dans la conduite de l'élaboration du projet répondant à l'ensemble des objectifs. L'offre globale et sa conduite à terme y répondent.





L'État s'est engagé afin que 11 millions de logements construits avant 1975 et plus de 100 millions de m² tertiaires atteignent le minima au niveau BBC rénovation d'ici 2050."

La rénovation, pour réussir à l'échelle de la massification, devra évoluer vers un modèle économique plus indépendant des aides directes. Il paraît aussi intéressant d'engager, de façon globale et transversale, les autres acteurs des mutations immobilières que sont les agents immobiliers, les notaires et les organismes financiers.

La question de l'énergie essentielle au tout

La rénovation est souvent abordée avec la même légèreté que l'entretien. Il est communément admis qu'il faut donner un "coup de frais" aux logements ou aux bureaux à chaque décennie. La rénovation, énergétique ou non, est souvent considérée de la même manière. Aussi, il n'est pas rare de devoir anéantir des travaux récents pour réaliser les suivants, comme on décolle un papier peint pour peindre un mur, sans trouver cela inconvenant. Le fait de changer les fenêtres sans prendre en compte la future isolation complémentaire à venir, ou pire, sans penser à s'assurer de la bonne ventilation du logement, est malheureusement fréquent. Pour réussir une rénovation, il faut en connaître l'aboutissement. Si l'objectif ne peut être atteint en une fois, il faut en définir l'étape pérenne et convenable pour la santé, le confort et l'usage. Seule l'approche holistique le permet : la rénovation globale.

Regrets:

Nous avons attendu, en vain, les textes sollicités auprès d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement et de l'ANAH. Ils auraient pu illustrer ce dossier grâce à des points de vues et des actions développées à l'échelle nationale par l'État. Nous regrettons ce manque d'intérêt vis-à-vis des architectes dont l'action pourrait être déterminante.

Les architectes sont là!

Partout, et sur tous les sujets de la rénovation avec performance environnementale, les architectes et leurs réseaux proposent des approches globales et prospectives. Logements individuels ou collectifs, tertiaires, petits ou gros budgets, ils répondent aux attentes qualitatives des usagers.



Maison particulière, Soissons

Delphine Dezobry, architecte, Margny-lès-Compiègne

En tant que jeune architecte engagée sur des projets de réhabilitation énergétique, je me suis formée pour acquérir les compétences techniques spécifiques nécessaires pour répondre à cette demande. L'intégration de notions comme celles du confort d'été ou de la perméabilité à l'air nous invite à choisir des matériaux et des équipements différents de ceux mis en œuvre de manière standard. Notre rôle est celui d'accompagner les entreprises dans la prise en compte de cette performance globale.

Ce suivi nécessite un travail de concert avec des entreprises organisées et compétentes. Des groupements favorisant la confiance et l'efficacité de tous les intervenants semblent indispensables pour atteindre les performances escomptées.

Maison de 80m² des années 1950 pour un ménage aisé

Anne Vézard, architecte, Toulouse

Extension pour la création d'une pièce de vie et une rénovation thermique.

100% du toit + tuiles poreuses, création VMC, puis... ITE

+ remplacement menuiseries et persiennes.

Les planchers sur terreplein ne sont pas isolables à coût raisonnable. Il a fallu batailler pour que le remplacement des menuiseries attende

Je n'ai pas réussi à éviter la PAC pour clim avant tous autres travaux. La perspective des nouvelles aides et du PTZ permettrontelles de ne pas attendre pour l'ITE?

Rénover, c'est facile?

Laëtitia Bataillie, architecte, formatrice, Tournefeuille

- 1. Comprendre le bâti existant et le mettre en sécurité.
- 2. Traiter les points singuliers.
- 3. Choisir le procédé adapté.
- 4. S'assurer de l'étanchéité à l'air.
- 5. Penser aux travaux associés.
- 6. S'adapter aux spécificités des chantiers en site occupé.

La rénovation se fait bien souvent par étapes faute de moyens, mais elle doit toujours être appréhendée globalement, en tenant compte du mode de vie des usagers et avec une vision du confort qui va bien au-delà des calculs. Alors facile? Non. Passionnant? Sûrement. Rentable? Avec une méthode extrêmement précise.



Pas de promesse client sans groupement préconstitué!

Marta Puig i Bosch, architecte, Besançon

Je suis convaincue de la pertinence d'une offre globale de travaux portée par un groupement d'artisans ET d'un architecte.

Je suis motivée à expérimenter cette solution attendue avec une équipe compatible. Lors de la deuxième réunion commune sur site, en dépit de la convention de groupement, chacun rechigne à participer aux travaux communs, entraînant un allongement des délais incompatibles avec mes engagements auprès du client. Il aurait fallu être plus clair dès le début sur les objectifs et les intérêts communs, puis vérifier le partage de ses points fondamentaux. J'ai compris la leçon : pas de proposition client sans avoir la certitude d'être suivie par une équipe soudée et motivée.

Les Architectes De La Rénovation du Rhône (ADLR69)

Les Architectes De La Rénovation du Rhône

Depuis sa création, l'association qui regroupe aujourd'hui une douzaine d'architectes a tissé des liens privilégiés avec les plateformes de rénovation énergétique du département. C'est la porte d'entrée de tout maître d'ouvrage qui souhaite entreprendre des travaux vertueux. Plusieurs passeports de rénovation "architecte" ont été réalisés pour des particuliers ou des petites copropriétés. Une réhabilitation réussie passe par une réflexion sur le confort d'usage en embarquant des travaux d'amélioration énergétique.

Forts de nos premières expériences, nous tissons aujourd'hui des liens avec la CCI et la chambre des métiers afin de sensibiliser l'immobilier tertiaire à cette approche globale. Nous mutualisons, aujourd'hui, une démarche, un savoir-faire, des outils, un réseau d'acteurs et d'entreprises engagées en faveur de la transition qui est en marche dans notre métropole.

GME AA

Le groupement testé par les ADLR





DE LA **RÉNOVATION**

LES MESSE Les Architectes de la rénovation ARCHITECTES expérimentent leur offre de travaux de rénovation performante en groupement avec les artisans.

En 2021, l'offre globale, au concept reproductible et sécurisant pour le client, sera finalisée.

es architectes de la rénovation ont élaboré il y a 2 ans, le diagnostic global qu'ils appellent passeport rénovation architectes. Ces passeports sont maintenant mis en œuvre dans les territoires et, permettent aux usagers d'avoir une vision globale de leur logement et de ses possibilités d'évolution. Cette photo énergétique, mais aussi patrimoniale, d'usage et de confort, est le point de départ idéal d'une rénovation performante et pérenne.

Depuis, l'attention a été portée sur le deuxième étage de la fusée, les travaux. Car à quoi bon diagnostiquer si on ne rénove pas ? La réflexion s'est attachée à réduire les freins en s'appuyant sur tout ce qui facilite le passage à des travaux performants. Le constat est simple, ce qui freine : l'inconnu des travaux, leur déroulement, leur qualité, les peurs et craintes diverses. Ce qui rassure : les délais maîtrisés, le prix garanti, et le résultat conforme aux attentes sans y perdre sa santé (physique et mentale). Les architectes de la rénovation ont voulu construire les conditions d'une offre globale sécurisante qui intègre toutes les composantes nécessaires au projet (maîtrise d'œuvre et entreprises). Une offre qui inclut la gestion du planning et la succession des interventions, et engage à la signature sur un budget et un résultat. C'est un concept de "clef en main", mais en toute transparence financière technique et opérationnelle.



Michel Jarleton. Président des Architectes de la rénovation

La première étape - et non des moindres - était, à la fois, de vaincre les idées reçues et de changer les mentalités. Permettre à deux mondes de collaborer ensemble, et ce dans le respect du cadre juridique et déontologique. Les ADLR se sont rapprochés de la CAPEB, et, avec les artisans, ont décidé de construire une offre conjointe de **rénovation globale**. La CAPEB a sollicité ses services juridiques, l'Unsfa, les siens, et le CNOA a participé aux réunions de mise au point collectives. La MAF et la MAAF, de leur côté, ont validé les aspects divers de gestion des responsabilités et la couverture des risques et désordres. À l'issue de ce travail, nous avons produit un contrat de groupement momentané architecte-artisans. Ce contrat unique et simplificateur pour le client avec le GME AA est complété par une convention de groupement qui précise les relations entre cotraitants, leurs obligations entre eux et vis-à-vis du client et du projet. Le contrat est signé soit après un audit réalisé par un tiers, soit à partir du passeport rénovation Architecte réalisé par l'architecte au préalable. Pour le client, ce contrat garantit une lisibilité totale du résultat attendu, des moyens à mobiliser, du coût total de l'opération en prenant en compte les aides potentielles diverses. La convention de cotraitance, quant à elle, règle les obligations et relations de tout ordre entre les cotraitants, notamment celles permettant aux deux cultures, artisans et architecte, de partager efficacement leurs savoirs et pratiques au profit du projet et du client. Chacun valorise ses compétences et décharge naturellement l'autre de ses lacunes.

Les AdlR et la CAPEB mènent actuellement une série d'expérimentations qui vont leur permettre d'améliorer ce dispositif et d'enrichir les outils opérationnels qui l'accompagnent. Pour assoir ce partage culturel et s'assurer de la bonne compréhension du partage des objectifs et méthodologie commune, nous proposons une formation commune des membres du groupement. Cette formation leur permettra de se connaître et de se reconnaître entre membres du groupement, en adoptant un langage commun et une unité de vue sur les objectifs.

Le Groupement AA est une formule adaptée à la massification de la rénovation des logements et des petits tertiaires.

Les architectes et les calculs énergétiques

Plus d'un millier d'architectes ont suivi les formations FeeBat 5a et 5b et les participants à la nouvelle formation DynaMŒ viendront grossir ce bataillon. C'est une preuve de l'intérêt des architectes pour la rénovation énergétique, mais combien d'entre eux ont-ils réalisé un seul audit?

es échanges avec certains confrères me conduisent à penser que le chiffre doit être confidentiel. Cette situation interroge sur cette absence de passage à l'acte. Pour ma part j'entrevois quelques raisons, sinon quelques peurs :

1. La peur des calculs énergétiques

Cet aspect est étonnant, car depuis des décennies toute étude thermique commence par un "métré" des éléments déperditifs qui ressemble à s'y méprendre à un quantitatif-estimatif avec des quantités exprimées en m², ml, et m³ que l'on multiplie selon le cas, non pas par un coût unitaire, mais par des coefficients de déperditions surfaciques (U et Uw), linéiques (y) et la capacité thermique volumique de l'air. Le total ne donne pas un coût, mais la somme des déperditions par degré d'écart d'autant plus grand que le bâtiment est énergivore.

Après cette première saisie, il suffira de prendre en compte les masques solaires et les caractéristiques des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire pour connaître la consommation énergétique.

En rénovation on distingue l'état initial et l'état projeté selon différents scénarios pour obtenir le gain énergétique de chacun ceci avec une plus ou moins grande facilité et/ou une plus ou moins grande précision selon les logiciels utilisés.

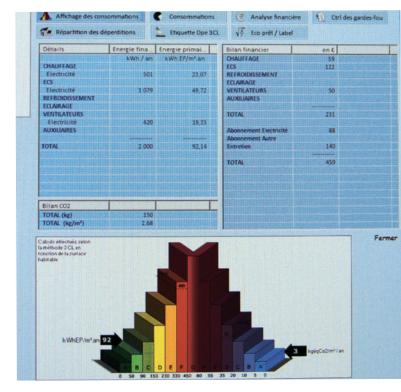
2. Le dilemme du choix du logiciel

Puisque l'on parle de logiciels, lequel prendre ? Celui qui est facile, rapide, très imagé ? celui qui est plus austère, mais plus détaillé ? Le logiciel correspond-il à la fois aux obligations nationales pour MaprimeRénov' et aux aides régionales qui imposent la méthode TH-CE ex ?

L'argument économique ne peut être invoqué puisque l'investissement représente entre 0,5 et 0,8 % d'un chiffre d'affaires "normal" d'un architecte exerçant seul. La peur de se tromper n'est pas non plus une raison, dans la mesure où la plupart des auteurs de logiciels offrent une période d'essai gratuite largement suffisante pour une première expérience.



Jacques Allier, Architecte



3. Une confiance en soi insuffisante

Quatre ou cinq jours de formation ne permettent pas d'acquérir la confiance nécessaire dans un domaine nouveau pour beaucoup. Après cette formation et la dynamique collective, retour à l'agence, au réel et à la solitude. L'architecte est désormais référencé sur le site FAIRE en tant qu'auditeur. Un particulier demande un audit qu'il sait éligible à une prime. Panique ! J'accepte ? Je refuse ?

4. La crainte d'une absence de rentabilité économique

Le vieil adage "On ne devient forgeron qu'en forgeant" se révèle particulièrement adapté à la situation. La possession d'une enclume, d'un marteau et d'une forge n'est pas suffisante pour savoir forger. C'est bien en faisant des audits que l'on dépasse ses craintes et que l'on développe son efficacité. La formation nécessaire doit être considérée comme un investissement qui, comme tout investissement, s'amortit dans le temps.

Dans ce contexte, les associations locales des Architectes de la Rénovation ont vraisemblablement un rôle à jouer. Un référent local pourrait accompagner le nouvel architecte qualifié "auditeur énergétique" de façon à minimiser les craintes légitimes exposées ci-devant. Quelque temps plus tard, ce nouvel auditeur pourrait prendre un plus nouveau que lui en l'accompagnant à son tour. On assisterait ainsi à un vrai début de montée en puissance de la profession sur ce sujet qui pourrait alors faire valoir des points de vue singuliers, parfois iconoclastes, mais toujours ancrés dans le réel auprès des instances en charge de la rénovation.

L'architecte et la rénovation

un couple à consolider

Les architectes : voilà de grands professionnels qui savent créer des espaces de vie. À partir d'une feuille blanche, leur imagination sert le projet du client, seulement bridée par les contraintes du terrain, la culture architecturale du lieu et les règles d'urbanisme.

attachés au ministère de la Culture, leurs écoles les forment à cette créativité. Et voilà que le renouveau urbain s'impose à notre société, l'artificialisation des sols marquant ses limites et le besoin de recycler l'existant s'affirmant pour en réduire l'empreinte environnementale, transformer ses usages, adapter l'espace au vieillissement et au handicap.

Ce défi est celui de ce demi-siècle ; il porte des transformations profondes de nos pratiques et de nos organisations ; il ne pourra être relevé que si, tous ensemble, nous nous y mettons, les architectes ayant une place de choix à y occuper : le moment est venu que leurs organisations sonnent la mobilisation générale derrière la cohorte de pionniers qui ouvrent déjà le chemin.

L'attente qu'on peut avoir à l'égard des architectes en matière de rénovation des bâtiments existants peut ainsi se dessiner à grands traits :

- en termes d'organisation, il faut des ensembliers qui, spécialement en copropriété, rassemblent une filière professionnelle du bâtiment trop souvent dispersée;
- en termes de performance, il faut conduire des rénovations globales, plus efficaces, qui emportent dans le même mouvement les adaptations nécessaires des lieux;



Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable



66

Il faut conduire des rénovations globales, plus efficaces, qui emportent dans le même mouvement les adaptations nécessaires des lieux."

- en termes de densité, l'architecte doit proposer surélévation ou adjonction de construction, chaque fois que l'occasion se présente, ce qui consolide l'équation économique de la rénovation :
- en termes urbains, les architectes doivent suggérer un traitement de la rénovation à l'échelle de l'îlot ou du quartier, de nature à assurer un renouveau urbain de tous les usages, comme un développement de la biodiversité alentour.

La cause est entendue : les architectes sont les acteurs attendus de la rénovation.

POINTS SUR LES SEUILS DE MARCHÉS PUBLICS

Quelques informations utiles à connaître sur les niveaux des seuils qui allègent les procédures de marchés publics de faible montant, ce qui est assez souvent le cas en rénovation. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence pour les marchés publics de **maîtrise d'œuvre** est de **40 000 € HT** (décret du 12.12.19). Pour faciliter la reprise d'activité, la Loi ASAP¹ (article 46bis) vient de relever le seuil des marchés publics **de travaux** à **100 000 € HT jusqu'au 31 décembre 2022**.

1. Projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique.

Action Cœur d'îlot

Une action pilotée par l'Unsfa au sein du Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH)



La charte d'engagement **Action Cœur d'îlot** pour accompagner les Opérations de Requalification Architecturale Environnementale et Urbaine, encadre le processus de projet global en associant les propriétaires, les professionnels et la collectivité pour atteindre les objectifs communs.

10 propositions pour revitaliser et réenchanter les centres urbains et péri-urbains

1. Changer de maille pour revitaliser la ville et sa périphérie :

- Partir de l'îlot de quartier comme organisme habité vivant, décidé à entreprendre sa mutation.
- Requalifier simultanément le bâti résidentiel, les commerces, locaux d'activités existants et les espaces extérieurs, les réseaux pour améliorer la qualité de vie : santé, sécurité, bienêtre, accessibilité, conforts été/hiver, etc.

2. (Ré)inventer la gouvernance (maîtrise d'ouvrage - maîtrise d'usage) :

Mobiliser les synergies publiques/privé, en associant aménageurs, services publics, promoteurs, bailleurs sociaux, architectes, bet, entreprises, industriels, notaires, syndics, concessionnaires, etc.

3. Développer des solutions innovantes d'ingénierie juridico-financière

 En y associant les collectivités, promoteurs, bailleurs publics, syndics, juristes, notaires tout en mobilisant les budgets communaux pour requalifier les espaces publics associés.



François Pélegrin, Dominique Jouffroy, Unsfa

Jean-Pascal Chirat, Olivier Halpern, Caroline Rotman, Club de l'Amélioration de l'Habitat

4. Accompagner les habitants (maîtres d'usage) dans une relation de confiance collaborative

- Définir avec eux un programme d'actions partagées avec l'ensemble des résidents et les acteurs public/privés de l'îlot.
- Faciliter la compréhension du projet urbain grâce à la modélisation 3D, à la réalité virtuelle.

5. Concevoir un diagnostic architectural et technique global, et des propositions de remodelage compréhensibles par tous

 Développer les outils numériques et collaboratifs (BIM, QIM, CIM, TIM/IFC) et inventer des méthodes de travail efficientes.

6. Organiser la synergie et l'optimisation des moyens par de nouvelles méthodes de travail

- Développer la Méthode CQFD (Coût, Qualité, Fiabilité, Délai):
 Identifier les économies d'échelles entre les intervenants de la filière travaux pour améliorer la qualité, réduire les coûts et les délais.
- Mettre en place les outils collaboratifs pour travailler mieux ensemble, dégager de la productivité, effacer les coûts de "non qualité".

Maîtriser les enjeux de dédensification redensification

 Selon les réalités du terrain (accessibilité, résorption des îlots de chaleur, biodiversité, gestion des eaux pluviales, extensions/surélévations gagnantes, etc.)

8. Accompagner la transition numérique

- Développer le processus numérique pour une gestion de projet dynamique à chaque phase : programmation, concertation, conception, consultation, réalisation, gestion.
- S'appuyer sur les outils numériques pour développer optimiser le projet : conforts (thermique, visuel, acoustique, etc.).
- Fluififier l'instruction des autorisations de construire grâce au BIM/QIM/CIM (permis, déclarations préalables, etc.). Permettre à la collectivité de collecter et gérer les "bigs datas" pour une gestion prédictive de la ville.

9. Développer les méthodes d'industrialisation et de massification

- Valoriser les solutions techniques innovantes de réhabilitation et recontruction en intégrant les constructions "off site", les boucles d'économie circulaires (éco-conception, réemploi, recyclages, etc.)
- Valoriser les techniques anciennes.

10. Réduire l'empreinte carbone

- Faire progresser les technologies d'énergie renouvelables et plus généralement les solutions d'optimisation environnementales et énergétiques.
- Réduire l'artificialisation des sols dans les respects de l'objectif national "Zéro artificialisation nette".

Isovip

au service de la transition énergétique

Sensible aux sujets environnementaux, à reverdir la planète et réduire l'effet de serre produit par le bâtiment, l'architecte Patricia Philippe s'est engagée à faire du développement durable un cadre obligé de sa pratique. Elle partage son expérience de rénovation à partir de l'isolant sous-vide Isovip de Saint-Gobain.

Vous faites partie de l'association Les Architectes De La Rénovation Île de France, comment abordez-vous la question de la rénovation et celle de la transition énergétique?

J'ai suivi un mastère spécialisé Immobilier et Bâtiment durables transitions énergétique et numérique, à l'École nationale des ponts et chaussées et une formation sur La construction à ossature bois à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. Ces formations m'ont permis d'acquérir une double compétence sur le développement durable et mettre en avant mon activité d'architecte orientée vers la rénovation énergétique que j'intègre dans tous mes projets de constructions de maisons individuelles. J'ai ainsi appliqué mes acquis sur un chantier de rénovation énergétique d'une maison à Rueil-Malmaison. La stratégie adoptée par mon agence d'architecture est de sensibiliser mes clients de l'urgence, de franchir le pas et décider de faire des travaux qui génèrent un impact énergétique positif, accroissent le bien-être et réduisent les émissions de carbone. Les seules contraintes rencontrées sont d'ordre budgétaire (léger surcoût) et administratives (démarches d'aides complexes).

Quelles ont été les contraintes du programme de la maison de Rueil-Malmaison ?

La maison à Rueil-Malmaison était une passoire thermique située au Mont Valérien. Nous avons pris l'option de rénovation visant la qualité et la réduction de gaz à effets de serre.

Après s'être assurés que tous les acteurs étaient bien informés de l'objectif à atteindre, nous avons opté pour une surélévation à ossature bois et par l'utilisation d'un système d'isolation performant. Afin d'assurer la continuité thermique de l'enveloppe du bâti, des collègues du mastère spécialisé m'ont beaucoup apporté et conseillé, notamment Éric Mangematin qui travaille à Saint-Gobain, et qui m'avait parlé d'un produit innovant et performant pas encore mis sur le marché. Grâce à ce produit Isovip et à la formation des poseurs sur place, j'ai constaté un gain de surface, une meilleure rapidité de pose, l'absence de déchets sur le chantier, une performance énergétique optimale et la valorisation du patrimoine. Pour finir, j'ai obtenu une étiquette B de DPE (diagnostic de performance énergétique) ainsi qu'une étiquette A de GES (gaz à effet de serre).



Patricia Philippe, architecte, membre des Architectes De La Rénovation Île de France (ADLR-IDF)



Maison contemporaine à Reuil-Malmaison, 5 pièces avec jardin et garage couvert

Pouvez-vous développer les qualités du matériau ?

J'ai recherché le système d'isolation des murs le plus adapté, et j'ai trouvé ISOVER sur le système innovant OPTIMAVIP. Il s'agit d'un doublage sur ossature intégrant l'isolant sous-vide ISOVIP, qui reste à ce jour le plus performant du marché avec son λ =5,2 mW/(m.K) – soit une performance six fois supérieure à celle de la meilleure laine minérale du marché (λ 30).

Outre les panneaux isolants, le système associe la laine de verre GR32 (45 mm) pour assurer la continuité de l'isolation et le calfeutrement, la membrane Vario® XTra pour garantir l'étanchéité à l'air et la gestion de la vapeur d'eau, et les appuis Optima pour le maintien des fourrures verticales.

Le système fait seulement 7 cm d'épaisseur, là où un système traditionnel propose 10 cm de plus ! C'était pour moi une solution évidente et idéale pour combiner une isolation certifiée sous avis technique ultra-performante et une surface de plancher préservée, puisqu'elle a permis de gagner plus de 2 m² de surface habitable sur la partie rénovée ! Un gain non négligeable quand les m² sont rares et chers.

J'ai donc contacté le service Prescription d'ISOVER pour m'accompagner dans la conception et la réalisation du projet. Avec leur service Premium, allant de l'aide à la conception du système (réalisation d'un calepinage sur mesure paroi par paroi et livraison d'un kit chantier intégrant tous les constituants du système), à la formation délivrée in situ par un moniteur technique ISOVER aux équipes de pose. Les travaux d'isolation se sont bien déroulés, avec, à la clé, une écoute au plus près de ma problématique et une réponse aux besoins de confort de mes clients.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : SCI Sanchez-Giraldo Maître d'œuvre : Patricia Philippe Architecte

Surface: Avant travaux 55 m² après travaux 112 m² maison +

garage 20 m²

Entreprises : Ossature Bois -Toit et Bois

Isolation: Plancher bas ISOVER, Isolation INT. ISOVIP DE ISOVER,

ITE: ISOVER, Menuiseries alu PSP92 à Rueil Malmaison

Une expérience au service de la rénovation énergétique

Form architecture

La démarche environnementale est devenue un point crucial de l'action de bâtir. Comment l'architecte s'empare-t-il auiourd'hui de ce sujet essentiel lorsqu'il est interrogé sur la rénovation énergétique des bâtiments? Un sujet qui fait parler, écrire et débattre. un sujet politique actuel, qui au-delà de la conscience écologique peut constituer un levier économique indéniable.



Michel Subira-Puig, Architecte

otre agence FORM'Architecture intervient depuis de nombreuses années dans la réhabilitation énergétique des bâtiments résidentiels. Nous avons de nombreuses opérations en cours, notamment de 150 à plus de 1000 logements.

Nos retours d'expérience sur les différents contrats

CPE: Contrat de Performance Énergétique pour copropriétés avec plan de sauvegarde ou pas

- L'entreprise intervenante apporte une garantie contractuelle certifiée de 10 ans minimum sur la baisse des consommations, définie en amont sur la base du diagnostic thermique.
- Obtentions d'aides et subventions importantes pour les travaux d'économie d'énergie avec très peu de reste à charge au copropriétaire. C'est une facilité décisionnelle pour faire voter les travaux en AG.
- L'opération s'étale sur 4 à 5 ans en moyenne, voire plus.



66 C'est la qualité patrimoniale de l'existant, le diagnostic du bâti et le concept architectural qui priment."

- Beaucoup d'intervenants et de réunions réunissant les copropriétaires, syndics, ville, conseil départemental, services publics...
- L'entreprise générale est le mandataire du groupement et choisit son équipe de partenaires : architecte, BET et maintenance chauffage.
- Le paiement des premiers honoraires n'arrive qu'après la DP et l'AG, purgées.

Rénovation énergétique de copropriétés

– Mission de base traditionnelle, gestion privée.



VILLA SAINT ANGE. PARIS 17°

Réhabilitation en site occupé de 143 logements dont 30 foyers. Plan Climat de la Ville de Paris.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs: HPE Rénovation, BBC Effinergie Rénovation,

NF Habitat

Maître d'Ouvrage : BATIGERE

Étiquette énergétique avant travaux : E - après travaux : C



- Nécessité de constituer un groupement : architecte, thermicien et ingénierie financière.
- L'AG est le groupement de propriétaires. Chacun ayant des avis ou des objectifs différents, les décisions et les conclusions peuvent être longues et incertaines.

Conception-réalisation pour la réhabilitation énergétique de bâtiments de logements sociaux

- Ce contrat est choisi par le bailleur pour des opérations importantes, sur la base des marchés publics.
- Le budget est décidé en amont par le MOA. L'architecte n'a qu'un seul interlocuteur, même si les validations se font en commissions.
- C'est une mission normalement plus rapide. A l'issue de la consultation sur concours (APS défrayé), le MOA a le prix de l'entreprise et un planning ferme. Il y a moins de concurrents et il n'y a pas d'ACT.
- L'entreprise générale qui est le plus souvent le mandataire du groupement, choisit son partenaire principal, l'architecte, et ensemble ils s'adjoignent les autres BET, paysagiste...

Qu'en est-il de l'accès à concourir pour tous les architectes et de leur indépendance vis-à-vis des entreprises générales?

Réhabilitation énergétique de bâtiments de logements sociaux

- Mission de base traditionnelle sur fond de loi MOP, sur la base des marchés publics.
- Tous les architectes ont le droit de concourir. C'est une mission un peu plus longue du fait de la consultation des entreprises.
- Selon le type d'opérations, il y a nécessité de constituer un groupement composé d'architecte, thermicien, économiste, désamianteur, paysagiste et autre. Ce groupement est indépendant des entreprises.

Réhabilitation en milieu occupé

- L'habitant est au cœur de notre démarche: sa qualité de vie, pendant les travaux avec intervention en milieu occupé, et après les travaux, l'amélioration de la sécurité, du thermique, et de son bien-être. Le tout avec une réduction de ses charges.
- Les contraintes: programme déterminé par le MOA, les scénarii du diagnostic thermique, les diagnostics amiante, secteur ABF et autres..., sont des contraintes de base. Attention ce

OPÉRATION ÉMILE ZOLA, MASSY (91)

Conception réalisation pour la réhabilitation de 434 logements répartis sur 7 bâtiments du R+7 au R+16. En zone périurbaine.

Nous créons un projet à double échelle ; l'une en proportion de la taille du site, et l'autre à la dimension de l'habitant afin d'atténuer la linéarité, la massivité et la monotonie de l'existant.

Les niveaux sont traités principalement par des superpositions de boîtes, qui absorbent visuellement deux niveaux en un. Un joint creux noir sur un niveau les sépare. Ce principe donne une sensation moins massive du site. Nous avons insisté sur l'opposition de linéarité des gardes corps, face aux jeux d'ombres des fonds de balcon.







FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : CDC Habitat Social, BBC Effinergie Rénovation Étiquette énergétique avant travaux : 180 kwh/m²/an après travaux : 99kwh/m²/an ne sont pas les résultats d'un logiciel qui doivent définir le projet mais nous pouvons les orienter dans l'objectif global. Effectivement, c'est la qualité patrimoniale de l'existant, le diagnostic du bâti et le concept architectural qui priment.

- Avant de pouvoir émettre un concept architectural, nous intégrons les données de départ définies ci-dessus, mais nous saisissons l'ADN du bâtiment pour accentuer les éléments positifs, les points typés de l'époque de construction ou bien ceux qu'il faudrait gommer. Pour une meilleure intégration, nous prenons également en compte le site: centre-ville, périurbain ou autre.
- Un bâtiment a une morphologie et des caractéristiques, et le fait de l'habiller d'un manteau thermique peut effacer son identité, qu'elle soit forte

ou insignifiante. A nous de **redonner** sa valeur au bâtiment avec un zeste de réinterprétation d'éléments forts existants (modénatures, matériaux, concept initial...), et avec un zeste de revêtements adaptés, de biosourcé, de composition contemporaine. Le tout produisant une réalisation homogène, voire évidente et intemporelle.

Notre réflexion d'architecte est de garder l'ADN des bâtiments et de les subli-

66

La rénovation thermique n'est qu'une part de l'acte de réhabiliter." mer. Nous souhaitons la requalification du cadre de vie et y apporter une touche contemporaine résidentielle, intégrée au quartier.

La réussite du projet dépend aussi de l'entente et de la compétence de l'équipe, d'où l'importance de bien la choisir. Nous intervenons sur des grosses opérations et nous nous entourons de spécialistes ; paysagiste, économiste, thermicien, BET fluide, BET acoustique ou amiante. Et pour les copropriétés, l'ingénierie financière.

Profitons de cette communication nationale pour que l'architecte soit reconnu comme l'acteur incontournable de la réhabilitation et en prenne le leader chip. La rénovation thermique n'est qu'une part de l'acte de réhabiliter.



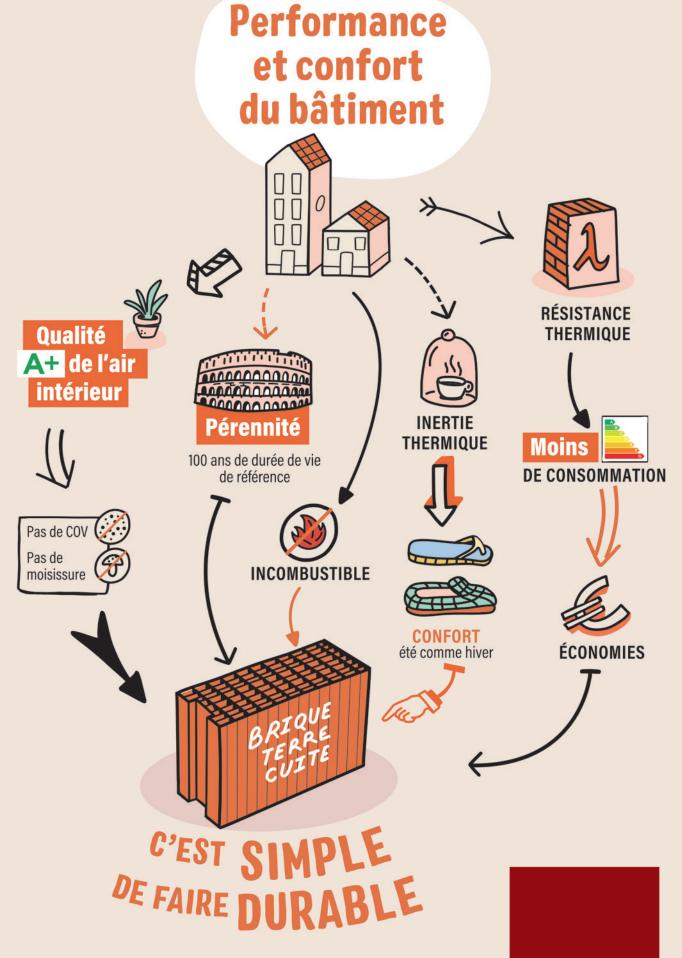
CITÉ FRILEUSE, GENTILLY (94)

Réhabilitation de 387 logements dans un ensemble de 4 tours R+14 et de 3 barres, en 1ère couronne, le long du périphérique parisien.

Les bâtiments sont situés dans un périmètre ABF. En plus des travaux intérieurs, nous devions atteindre le BBC. Par conséquent, nous avons dû faire un manteau thermique modifiant l'aspect extérieur fait de briques rouges, trait caractéristique des années 1950. Avec mon confrère Philippe Muller, nous avons souhaité interpréter les éléments forts existants : la structure béton dont nous habillons les horizontales de capotages gris couleur béton dans le respect des proportions existantes. Nous avons également interprété le dégradé. Présent en bas, à l'échelle des piétons, la partie foncée et structurée s'estompe vers le ciel. Tous les 3 niveaux, nous avons appliqué un bardage de plaques ciment différent : du foncé au blanc et du structuré au lisse. Cette volonté est accentuée par le remplacement des gardes corps, également en dégradé dans la couleur, et dans la perforation de la tôle. En référence historique du site, nous avons appliqué la couleur brique aux balcons maçonnés, aux sous-bassements et sur les renfoncements verticaux toute hauteur.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : OPALY, BBC Effinergie Rénovation



Terre cuite, au cœur de la construction durable. www.briques.org

TUILES & BRIQUES

Un autre BTP est possible! Bois Terre Paille







Projet ITE Paille, Paris 15e pour Paris Habitat

Le spectaculaire chantier de rénovation thermique du 132 de la rue de la Convention (Paris 15°), qui expérimente une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en paille enduite sur 7 étages, illustre la recherche de solutions constructives très bas carbone.

'urgence climatique nécessite des rénovations à la fois énergétiques et très peu émissives, prenant en compte également le confort d'été (déphasage des matériaux). Nous militons pour plus de matière grise et moins d'énergie grise, avec des matériaux bruts qui nécessitent plus d'intensité sociale. À coût équivalent, c'est le travail qui est rémunéré et valorisé plutôt que l'achat de produits transformés mis en œuvre à bas prix. L'acte de construire rejoint ainsi le mouvement d'une agriculture résiliente locale en circuit court.



Benoit Rougelot, Architecte et président du Réseau Français de la Construction Paille

L'objectif de cette mise en œuvre est d'économiser de la ressource bois, là où la paille est abondante."

La majeure partie du chantier s'inscrit dans un cadre conventionnel et réglementé (R+3 à R+7). Des épines en contreplaqué de 35 cm de large fixées sur la maçonnerie existante servent à y reporter les charges (paille + enduit). Il s'agit d'une variante des règles professionnelles de la construction paille¹ avec ossature bois, où la paille est encastrée entre les épines. La zone bretelle (R+1 et R+2) est plus expérimentale car sans montant bois. Les bottes de paille sont directement fixées à la maçonnerie existante par des sangles. Le recours au tendeur-sertisseur est une première sur un chantier paille, même si la technique bretelle a déjà été utilisée sur de nombreuses maisons individuelles. L'objectif de cette mise en œuvre est d'économiser de la ressource bois, là où la paille est abondante². Et de démontrer que l'on peut former les futurs professionnels sur un chantier-école avec une maîtrise d'ouvrage publique. Une réappropriation de l'acte de construire est en jeu pour les concepteurs, les artisans et les usagers pour faire ensemble les villes résilientes de demain.

Pour ce qui est du coût, la maîtrise d'ouvrage indique qu'il est équivalent à celui d'une opération conventionnelle, sachant que la moitié du coût est représentée par l'échafaudage (quelle que soit la technique constructive). L'enduit épais est évidemment beaucoup plus cher qu'un enduit mince, mais est aussi beaucoup plus qualitatif, aussi bien par les effets de lumière et de matière qu'il génère qu'en terme de durabilité.

Nous espérons que cela encourage d'autre Pailleur Social à s'emparer du sujet!

- 1. https://www.rfcp.fr/les-regles-professionnelles aux Éditions le Moniteur
- 2. Disponibilité de 50 millions de tonnes par an

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Paris Habitat Maître d'œuvre : Trait Vivant

(mandataire); Landfabrik (architecte);

Qui Plus Est (thermique); Yannig Robert (structure) **Bureau de Contrôle**: Apave

Entreprises: Apij Bat; depuis 1920; Collect'IF paille (chantier participatif)





REPORTAGE PHOTOS: JULIEN LANGO

Terre cuite pour conserver, transformer, innover

Livrée en 2016, la Cité des électriciens de Bruay-La-Buissière dans les Hauts-de-France a été réhabilitée par l'Atelier d'Architecture Philippe Prost. Construite au milieu du XIXe siècle, la Cité est un rare témoignage de la première révolution industrielle et des premiers corons. Inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2009, elle fait partie des cinq cités pilotes retenues pour l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012. au titre de "paysage culturel évolutif vivant".

e challenge était de requalifier et transformer cette cité minière, dans son ensemble, en un vaste espace public, tout en gardant l'échelle et le vocabulaire des jardins particuliers, des voyettes (petits chemins à l'arrière des maisons), corons et carins (abris de jardin).

Le maître d'ouvrage souhaitait une réhabilitation respectueuse, mais inventive, pour transformer l'espace existant en résidences d'artistes, ateliers pédagogiques et gites d'étapes touristiques autour d'un nouveau bâtiment contemporain, un centre d'interprétation de l'habitat et du paysage minier.

La question des hautes performances énergétiques exemplaires était au cœur du projet : comment faire la démonstration de compatibilité entre monument historique et performance énergétique?

Nelly Monteil. responsable de communication, Fédération Française Tuiles et Briques La volonté de Philippe Prost était pour les bâtiments existants, une stricte restauration des extérieurs, selon les exigences des Monuments historiques, et à l'intérieur, réinventer des logements plus adaptés à nos modes de vie, en perçant les refends et en regroupant les unités de logement.

Neufs ou rénovés, tous les bâtiments répondent aux exigences du bâtiment basse consommation (BBC)

Pour les bâtiments existants, c'est le choix de l'isolation par l'intérieur, avec un produit d'une filière locale de recyclage des tissus gérée par Emmaüs, pour préserver l'apparence architecturale, de la maçonnerie en brique aux menuiseries en bois, toutes équipées d'un châssis à double vitrage sur les percements d'origine. L'apport de la lumière naturelle par les murs nord des habitations est traité par la mise en œuvre de moucharabiehs, un travail sur la géométrie de la brique qui évite de percer et de dénaturer les murs pleins.

Le réseau de chaleur pour l'ensemble des bâtiments est réalisé avec deux pompes à chaleur air/eau, avec le gaz en appoint. Cette chaufferie centrale est installée dans un carin agrandi après coup pour loger le stockage d'eau (bâche de 12 000 litres), requis par la contrainte d'effacement du réseau électrique. L'eau chaude sanitaire est, quant à elle, produite par des ballons thermodynamiques individuels fonctionnant sur l'air extrait (ventilation simple flux hygroréglable), avec une résistance électrique en appoint.

Pour l'architecte Philippe Prost : "L'usage de la terre cuite nous a paru évident au vu du contexte architectural et patrimonial de la cité minière, entièrement constituée de briques et tuiles. Le choix de la vêture en tuiles plates vernissées rouges posée sur ossature bois et de la forme familière de toit à deux pentes fait écho aux bâtiments existants tout en assumant clairement son caractère différent et contemporain."

Un effet d'entraînement est attendu de cette opération patrimoniale exemplaire sur le vaste parc de l'habitat minier hérité des Houillères du Nord et géré par Maisons et Cités (ex-Soginorpa).

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Artois Comm Maîtrise d'œuvre : Philippe Prost -

Paysagiste: FORR Paysagistes **BET TCE**: Verdi ingénierie Muséographie: DU&MA Surface: 17 116 m²

Coût: 10 M€

Les relations humaines et la crise de la Covid

Depuis le début du XIX^e siècle. la relation au travail qui était fondée sur un entrepreneur détenant l'outil de production et achetant à des salariés leur force de travail en optimisant la chaîne de production. est devenue désuète. Ce sont développés ensuite le taylorisme, la parcellisation des tâches pour gagner en productivité aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie. Le secteur tertiaire (services marchands et non marchands) a dans le même temps pris une ampleur nouvelle et sans cesse croissante en termes d'emploi et de valeur ajoutée.

epuis la fin des années 1970, le développement exponentiel de l'informatique et la naissance des NTIC (Nouvelles Techniques de Communication et d'Information) ont révolutionné le monde du travail en accélérant la circulation de l'information et le traitement des données et en modifiant les supports de travail.

Dans le même temps, l'activité architecture est passée de la planche à dessins à la conception sur ordinateur, puis rapidement à la 3D, voire la 4D demain. Cette évolution nous a détachés de la vieille organisation du travail pyramidale. Nos structures se développent par projet et chaque projet nécessite moult réunions, échanges, interactions.

Avec la crise de la Covid, toute l'économie nationale, et par la même notre branche, a été ébranlée.



Nathalie Briard, chargée des affaires sociales Unsfa



Pour faire face à cette brusque crise sanitaire et amortir la crise économique qui en découle, nos entreprises ont dû faire preuve d'une réactivité et d'une agilité jamais connues à ce jour. Elles ont dû investir dans des ordinateurs individuels, réorganiser le travail, repenser leur communication interne, découvrir des dispositifs comme l'activité partielle ordinaire (mais réformée) ou de longue durée, et s'adapter à une législation du travail excessivement mouvante.

Le télétravail libéré dans un premier temps par les ordonnances Macron du 24 septembre 2017 est, depuis mars 2020 devenu la norme.

Pour lutter contre la crise sanitaire durable nos entreprises ont dû, doivent et devront encore demain mettre en place le télétravail pour toutes les activités le nécessitant. Nous, employeurs, devons analyser chaque emploi et voir quelles tâches sont télétravaillables (voir newsletter de décembre) et pour celles-ci imposer le télétravail. Pour les tâches non télétravaillables, nous devons réduire les déplacements, aménager les temps de présence, veiller au respect des gestes barrière dans nos locaux.

Remarque: Afin de mieux vous accompagner sachez qu'un accord de branche est en phase de signature avec les partenaires sociaux sur ce sujet et que l'Unsfa a travaillé sur des fiches sociales,

Avec le télétravail à temps plein ou pendulaire peut coexister le travail physique à temps plein"

des newsletters, une trame de charte de télétravail, ainsi que des trames d'avenants au contrat de travail qui sont à la disposition des adhérents.

Dans nos structures peuvent donc coexister le télétravail à temps plein, pendulaire avec le travail physique à temps plein et tous les managers doivent apprendre à composer et à gérer tout cela.

Nous devons, par ailleurs, prendre conscience que le confinement a une dimension traumatique réelle liée à un accroissement des incertitudes sanitaires, économiques et sociétales. Et, si le télétravail a prouvé qu'il avait un bon nombre d'atouts pour les salariés (gain de temps, d'argent) et pour les employeurs, il générait également, surtout quand il est imposé sans aucune préparation, des problèmes personnels et des difficultés pour le travail en équipe.

Les employeurs doivent donc accompagner les salariés dans la gestion des freins tels que:

- Comment fixer des règles à son entourage ?
- Comment apprendre à gérer l'urgence ?
- Comment savoir gérer ses temps de travail et de non travail ?
- Savoir se déconnecter ?

Parallèlement ils doivent eux-mêmes réfléchir à repenser leur mode de management:

- L'autonomie laissée est-elle suffisante ou trop importante ?
- Les salariés ont-ils les bons "outils de travail": ordinateurs, logiciels, visio?
- Ai-je bien défini les missions de chacun et ses interactions avec les autres (collègues, maîtres d'ouvrage, entreprises, BET...)?

- Ai-je bien défini et adapté les procédures afin d'éviter tous les freins organisationnels?
- Est-ce que je responsabilise assez mes salariés ?
- Est-ce que j'informe bien mes collaborateurs en direct ou via le CSE (Comité Economique et Social obligatoire dans les entreprises de plus de 11 salariés) de la situation économique, financière de la société, des problématiques rencontrées ?
- Fais-je assez de réunions, de rendezvous avec chaque salarié?
- Lors des entretiens annuels et/ou professionnels, ai-je abordé le sujet du télétravail et la manière dont le collaborateur le vit ?
- Suis-je capable d'identifier les perspectives de mon activité, de mon entreprise, malgré les incertitudes afin de me rassurer et rassurer mes salariés ?

Les entreprises doivent donc s'adapter, s'interroger sur leur organisation du travail et leurs modes de communication et transformer les contraintes organisationnelles en atouts, pour ainsi sortir grandies de cette crise.

La gestion de la problématique des risques psycho-sociaux de nos collaborateurs est nécessaire à la viabilité du télétravail, et par là même, de nos structures. Il est bon de savoir et de faire savoir que le ministère du Travail a mis en place une ligne téléphonique afin d'accompagner les salariés des TPE et PME qui vivent difficilement l'exercice de leur activité en télétravail. Ce numéro vert, le 08 00 13 00 00, est gratuit et fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Pour gérer au mieux cette crise les entreprises peuvent s'appuyer sur les services de la médecine du travail. Les centres médicaux peuvent avoir des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, infirmiers, secrétaires et assistants médicaux, assistants en santé travail, ergonomes, psychologues en santé au travail... auxquels s'ajoutent des assistants de service social.

Mais le télétravail n'est pas le seul dispositif que nous avons dû nous approprier.

Le gouvernement a réformé et rendu beaucoup plus accessible l'activité partielle, nouveau nom de du chômage partiel et a instauré l'**Activité partielle de Longue Durée** qui n'est applicable qu'aux entreprises rencontrant une réduction d'activité durable (voir Passion Architecture n°74).



66

Il est évident que la communication et le dialogue avec les salariés, déjà cruciaux avant la crise de la Covid, sont devenus vitaux à la survie de nos entreprises. "

De même, l'entreprise de moins de 11 salariés qui a une baisse d'activité peut profiter de ce temps pour faire que ses salariés se **forment** afin d'être demain plus performant (limite 7500 € par entreprise).

L'entreprise peut être malheureusement également amenée à prendre des mesures plus drastiques telles que :

- L'accord de performance collective (APC) qui permet de diminuer la masse salariale sans procéder à des licenciements en signant un accord avec les salariés (soit un délégué syndical, soit par un référendum avec accord des 2/3 des salariés). Cet APC permet de réaménager les horaires et donc le temps de travail et la rémunération.
- La rupture Conventionnelle Collective (RCC) qui est un moyen de rompre le contrat de travail via un accord collectif qui définit les conditions de la rupture, les

modalités pour en bénéficier par les salariés, le nombre de départ souhaités, etc. Seuls les salariés qui le souhaitent peuvent en bénéficier. Ils perçoivent d'une indemnité de rupture et ont droit aux allocations chômage.

Le plan de Sauvegarde de l'Emploi et le licenciement économique. Ces deux procédures doivent elles aussi se faire dans le cadre ou d'accord ou d'information des salariés ou de leurs représentants. Elles se font dans le cadre de difficultés économiques avérées, et avec l'aval de la DIRECCTE (Inspection du travail). En cas de licenciement pour motif économique, vous pouvez mettre en œuvre un PSE qui est un ensemble de mesures visant à éviter ou à limiter ladite procédure. Il contient un plan prévoyant des reclassements et des adaptations pour les salariés visés par la procédure.

Remarque : Pour ces trois derniers points voir le dernier numéro de *Passion Architecture* ainsi que nos fiches accessibles aux seuls adhérents.

À la lecture de tous ces outils, il est évident que la communication et le dialogue avec les salariés, qui étaient déjà cruciaux avant cette crise de la Covid, sont devenus vitaux à la survie de nos entreprises. L'investissement en temps et en matériels pourront permettre à nos structures de passer le cap sans trop de casse et d'envisager l'avenir plus confortablement.



Agence Grand Huit, La ferme du Rail

Créé par l'Unsfa en 2001, le Prix du Proiet Citoven distingue chaque année un projet exemplaire issu d'une démarche concertée entre maître d'ouvrage, maître d'œuvre et maître d'usage citoyen dans les domaines de l'architecture. du paysage, de l'urbanisme et de l'aménagement.

ette année encore, le jury du Prix du Projet Citoyen a reçu de nombreuses candidatures de qualité répondant aux objectifs de ce prix qui, si lorsqu'il a été créé il y a bientôt 20 ans était particulièrement précurseur, est aujourd'hui pleinement dans l'actualité. Ce prix contribue en effet à mettre en exergue des pratiques innovantes et à récompenser ce trio vertueux : Maître d'œuvre, maître d'ouvrage et maître d'usage citoyen. L'idée d'une maîtrise d'usage objectivée et identifiée dans le process de projet, a été mise en parallèle des deux fonctions



Laure-Anne Geoffroy, Vice-présidente de l'Unsfa

habituellement caractérisées : maîtrise d'œuvre exercée par l'architecte et maîtrise d'ouvrage.

Le projet architectural est le résultat d'un travail expérimenté en commun, d'une démocratie directe et participative, où chaque partie a un rôle à jouer pleinement, maître d'œuvre, maître d'ouvrage et maître d'usage. La démocratie participative ne se décrète pas, elle se dessine au jour le jour, ensemble. Elle nécessite un temps de parole, un temps pour se documenter, comprendre, expertiser, argumenter, imaginer, discuter.

Avec le Prix du Projet Citoyen, l'Unsfa honore conjointement, sous le haut patronage du ministère de la Culture, les acteurs de ce parcours qui ont conduit à une véritable coproduction d'un projet original où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

Projets initiés par les habitants, par des associations ou par les salariés d'une entreprise, chacun des trois projets récompensés cette année répond à cette dynamique, allant jusqu'à associer les usagers à l'acte de construire et intégrant une dimension solidaire et écologique à la démarche. Une ferme urbaine et un atelier solidaire à Paris, un projet d'usine porté par ses salariés dans le

Gers : ces trois opérations sont avant tout des aventures humaines où l'architecte joue pleinement son rôle de mise en lien des acteurs.

Le mot de la présidente du jury

"L'exceptionnel projet porté par l'Agence Grand Huit pour La Ferme du Rail nous a immédiatement conquis pour son absolue adéquation avec les engagements que récompensent le Prix du Projet Citoyen : initié par ses futurs habitants, exemplaire du point de vue de la mixité de sa programmation et de ses performances environnementales, tant du point de vue sociales que matérielles. Le jury a aussi voulu mettre en lumière deux autres projets remarquables : Celui de l'Usine Aerem réalisé par l'Agence Seuil Architecture et celui de La Bricole conçu par l'Atelier +1. Ces deux projets ont permis aux habitants et aux travailleurs de s'intéresser, s'animer, construire et voir l'architecture changer leur vie. Un grand bravo et un grand merci à la ténacité de ces architectes qui ont su traduire, rendre possible et rendre visible le pouvoir de l'engagement citoyen."

Samira Aït-Mehdi, présidente du jury du Prix du Projet Citoyen 2020 Lauréate de l'édition 2019

Rendez-vous le 18 février 2021 à 14h

au Palais D'Iéna pour la remise du Prix qui aura lieu durant la 3e édition des Assises du Logement







FICHE TECHNIQUE

Maître d'œuvre : Agence Grand Huit Maître d'ouvrage : Rehabail Maître d'usage-citoyen : Associations Atoll 75, Travail et Vie, Bail Pour Tous

LE LAURÉAT

AGENCE GRAND HUIT

La Ferme du Rail est née du désir d'habitants et d'associations du quartier de voir grandir un lieu qui allie agriculture urbaine et solidarité. La Ferme vise l'insertion de personnes précarisées autour d'un espace agri- urbain ouvert à tous. Son objectif est de minimiser les besoins en ressources énergétiques, alimentaires et financières par la mise en œuvre d'une économie circulaire. Elle développe des activités maraîchères en circuit court valorisant les déchets organiques de la ville. Elle s'articule autour d'une communauté de personnes en insertion et d'étudiants en horticulture de l'École du Rrauil

Elle s'intègre au tissu social du quartier et génère une activité de service et de production agricole, créatrice d'emploi.

LES MENTIONS

ATELIER + 1

Ouvert à tous, la Bricole est un lieu qui a pour ambition de générer du lien social par la pratique d'activités telles que la menuiserie, la métallerie, la création textile ou encore la réparation d'objets, en favorisant le réemploi et la transmission des connaissances et des savoirfaire. C'est un futur lieu ressource dans Paris pour la découverte et la formation à l'artisanat dans une démarche d'économie circulaire, cherchant à mettre en œuvre autant que possible une production plus durable et permettant également l'insertion de personnes en situation de grande précarité, via le Dispositif Premières Heures. Ce lieu est entièrement construit avec des matériaux réemployés, recyclés et permettra lors de leur mise en œuvre, la formation qualifiante de futurs artisans-ouvriers.





FICHE TECHNIQUE

Maître d'œuvre : Atelier +1

Maître d'ouvrage: Association Aurore **Maître d'usage-citoyen**: Association

Les Cinq Toits







FICHE TECHNIQUE

Maître d'œuvre : Seuil Architecture Maître d'ouvrage : SCOP AEREM Maître d'usage-citoyen : SCOP AEREM

LES MENTIONS

AGENCE SEUIL ARCHITECTURE

En janvier 2019, la SCOP Aerem a pris possession de son usine de 3700 m², destinée à accueillir 80 personnes. Ce bâtiment à énergie positive a pour enjeu d'être un outil de production "sur-mesure" et parfaitement adapté au process et aux futures extensions ou adaptations à venir. Construite en ossature bois et en remplissage paille, cette usine qui réalise des solutions mécaniques (atelier de chaudronnerie, usinage, montage...) est "bas carbone" dans une volonté de réduire son impact environnemental. Le chauffage et le rafraîchissement de l'usine se font par géothermie (sondes verticales). Le niveau Bepos est atteint par l'ajout de panneaux photovoltaïques.

Les rendez-vous de l'Unsfa

maintenir le lien et avancer ensemble



L'UNION DES ARCHITECTES

Les 28, 29 et 30 octobre 2020 ont eu lieu les premiers rendezvous de l'Unsfa : trois jours de conférences et d'ateliers tournés vers l'actualité et les grands enjeux de notre profession. Avec près de 1300 inscrits, ces rencontres en visioconférences nous ont permis de nous rassembler malgré tout, de nous tourner vers l'avenir dans cette période où nous avons tant besoin d'échanges et d'espoir dans ce que sera, demain, le métier d'architecte.



Laure-Anne Geoffroy, Vice-présidente de l'Unsfa



L'Économie Circulaire

Valérie Décot, architecte, membre fondateur de R-AEDIFICARE

Le parallèle entre la quantité de déchets produite par le bâtiment chaque année et l'état des ressources naturelles disponibles nous impose aujourd'hui de nous tourner vers d'autres manières d'envisager les matériaux que nous utilisons. Pionnière de l'économie circulaire et du réemploi, Valérie Décot nous a exposé à travers plusieurs exemples concrets les différents leviers qui permettent aujourd'hui d'intégrer le réemploi dans nos projets et ceci à différentes échelles : à l'échelle du territoire, d'un patrimoine

immobilier ou d'un bâtiment. Elle nous a décrit comment fonctionne aujourd'hui la filière du réemploi qui est en train de se structurer et fait l'objet d'un travail collectif de l'ensemble des acteurs de la filière pour consolider la démarche.

À travers cette conférence, chacun a pu prendre conscience que l'économie circulaire est pour nous, architectes, l'occasion de réinventer notre métier. Ce n'est plus une course à la technologie, mais plutôt une approche respectueuse du bâti existant. Le réemploi est déjà une solution d'avenir.

Arrêtons l'amateurisme au nom de l'urgence

Patrick Coulombel, architecte, cofondateur de la fondation Architectes de l'urgence

Après 19 années passées sur le terrain de multiples catastrophes, en s'efforçant de rendre l'assistance humanitaire plus efficace, Patrick Coulombel est revenu lors de cette conférence sur les incohérences, les mauvaises habitudes et les méthodes inadaptées en matière de reconstruction post urgence. S'appuyant sur les compétences de professionnels

dont c'est le métier, car "construire est un métier qui ne s'improvise pas", il tente aujourd'hui de proposer un nouveau modèle de fonctionnement.

À travers des exemples concrets, de Haïti à Notre-Dame, et en revenant bien évidemment sur les récents évènements au Liban, il a souhaité à travers cette conférence provoquer une prise de conscience pour changer le modèle d'intervention. Les constructions ne doivent plus finir en bidonvilles mais elles doivent participer réellement, et sur le long terme, au renouveau des territoires touchés. Ces constructions doivent être des bâtiments fonctionnels et durables, réalisés dans les règles de l'art.

HANNAH ASSOULINE

Lina Ghotmeh

Architectes en transition

Lina Ghotmeh, architecte

Fondatrice d'un atelier pluridisciplinaire de recherches, d'architecture et de conception basé à Paris, Lina Ghotmeh a répondu au thème de notre congrès en nous présentant à travers plusieurs opérations sa manière d'exercer son métier d'architecte. De l'objet à l'urbain, elle dessine ses projets telle une "archéologie du futur" sous un angle tant historique qu'écologique. Les questions de la mémoire, de la matière, de la nature et de l'humain reviennent dans chacun de ses projets. Elle nous a partagé une expression d'une grande sensibilité qui valorise un travail de recherche précis qui ancre le projet dans son site et ramène le bâtiment à l'échelle de la main qui le construit.

Cette conférence a magnifiquement clôturé nos rendez-vous de l'Unsfa en laissant entrevoir combien l'architecte par sa sensibilité et sa capacité à adapter son travail au projet qu'il sert, ne peut pas se contenter d'être le témoin des transitions en cours mais en est un acteur incontournable.

La Frugalité Heureuse et Créative

Dominique Gauzin Müller, architecte et Philippe Madec, architecte-urbaniste

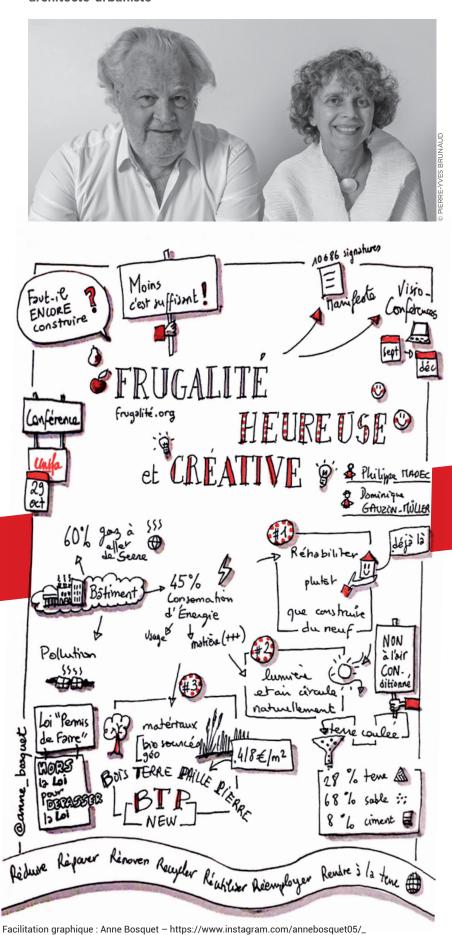


Table ronde Pratiques professionnelles en transition(s)



Christophe Bury, Jean Michel Woulkoff, Laure-Anne Geoffroy, Corinne Langlois et Marc Guerreiro

- Corinne Langlois,
 ministère de la Culture, sous-directrice
 à l'architecture, à la qualité
 de la construction et du cadre de vie
- Jakob Jakubik,
 Conseiller à l'ordre des Architectes d'Île-de-France
- Marc Guerreiro,
 président du Syndicat des Yvelines
 et architecteur
- Jaufret Barrot,
 architecte et ingénieur génie-civil
- Jean Michel Woulkoff, président de l'Unsfa

Constatant qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile de vivre de son métier d'architecte et d'exercer tout en continuant à trouver du sens à leurs pratiques, certains architectes s'orientent vers des modes opératoires différents. Cela leur permet d'exercer tout en préservant le sens social, écologique et sociétal de leur métier, sans perdre de vue qu'il y a à la clef aussi un nécessaire équilibre économique.

Chacun des témoins de cette table ronde a su organiser sa pratique différemment pour parvenir à se réaliser dans ce cette profession mais il ressort des échanges de cette table ronde que quels que soient ces modes de pratiques émergeants, tous sont fondés sur des points communs: les capacités de synthèse et de projet sont la valeur ajoutée des architectes mais ils doivent savoir décrire ce qu'ils font, construire et suivre des méthodes, et élaborer une stratégie d'entreprise.

Trois ateliers pratiques ont complété le programme de ces trois jours avec :

- La CIPAV : La réforme des retraites
- La MAF : La sinistralité des sols
- Le FIF PL: Conquérir de nouveaux marchés grâce à la formation

Architecture : défense et promotion Site de Gilbert Ramus

Visiter le site de Gilbert Ramus, c'est le remercier pour plusieurs décennies d'actions syndicales dans l'intérêt de l'architecture et de son principal servant. l'architecte. Il ne faut pas hésiter à puiser dans ses études des arguments toujours valables d'explication et de mise en valeur de la création architecturale. passant nécessairement par la iustification raisonnée des conditions contractuelles les mieux adaptées à l'exercice d'un métier enthousiasmant mais complexe, vu l'ampleur des enieux du patrimoine construit.

epuis des millénaires, l'architecture façonne le cadre de vie. L'architecte exerce une profession exceptionnelle, chargée de réussir des enjeux hors du commun. La multiplicité et la complexité de ces enjeux sont souvent mal perçues, voire incomprises par le public et même par les professionnels et les pouvoirs publics. C'est pourquoi il faut inlassablement redémontrer la spécificité du métier de l'architecte et expliquer dans quelles conditions celui-ci peut produire le meilleur.

Dans la part syndicale de son activité professionnelle, Gilbert Ramus a largement œuvré pour cette nécessaire explication, en abordant de multiples sujets.

Voici une courte évocation des thèmes traités au cours de deux décennies.

- Les valeurs de l'architecture, spécificité de la maîtrise d'œuvre, rôle central de l'architecte, jusque dans les ouvrages les plus techniques, synthèse architecturale, allotissement fautif (PA 71, PA 68, PA 67, PA 57, PA 55, PA 44, Contrats publics 176, CP 136).
- Profession d'architecte réglementée au bénéfice du public et des qualités du

cadre de vie, loi de 1977 expliquée, justification de l'HMONP (habilitation à exercer la MCE en son nom propre) et pertinence de son caractère post diplôme (PA 72, PA 70, PA 62, PA 59, PA 36).

- Effets bénéfiques ou détestables de la concurrence, offres anormalement basses, nécessité d'une concurrence adaptée à la spécificité de la création architecturale, bon usage du concours (PA 71, PA 68, PA 67, PA 51, Contrats publics 142, CP 136).
- Régles appropriées aux enjeux du cadre de vie, commande publique, loi MOP, justification de la clause Molière sur les chantiers (PA 71, PA 65, PA 63, PA 62 (BIM 4), PA 60, PA 57, PA 53, Contrats publics 172, CP 136).
- Inadéquation, voire excès de certaines règles françaises ou européennes, nivellement européen par le bas des services, innovation bridée (PA 69, PA 68, PA 66, PA 64, PA 61, PA 58, PA 42, PA 36, PA 31, PA 28).
- Concurrence déloyale de certains services publics d'ingénierie (PA 54, PA 39, PA 38).

gilbertramus.com ou https://www.gilbertramus.com/ ou gilbertramus france

Richard Texier Hymne à l'architecture



Richard Texier, Peintre et sculpteur

Peintre et sculpteur de renommée internationale, Richard Texier (1955) développe une œuvre onirique constituée d'images, de symboles et de rêves puisées dans la nature. Éternel curieux et épris de liberté, l'artiste a arpenté le monde où il a conçu de nombreuses créations aussi bien dans des espaces publics que des architectures historiques ou contemporaines. Discussion. iplômé de l'École Spéciale d'Architecture à Paris, Richard Texier n'a jamais exercé la profession d'architecte préférant selon son expression, "en découdre avec la peinture et la sculpture". Artiste-nomade, il voyage aux quatre coins du monde où il installe des ateliers, souvent au plus près de la nature et parfois dans des espaces insolites comme une gare désaffectée, un phare ou une cabane de pêcheur.

De sa formation d'architecte, il conserve un goût pour le monumental et la manière dont ses œuvres vont occuper l'espace. "J'ai collaboré avec énormément d'architectes à travers le monde mais j'ai toujours fait en sorte que mes propositions artistiques n'opèrent pas une sorte de rapt même symbolique de l'édifice parce que celui-ci est aussi une œuvre. "Aussi illustret-il ses propos avec l'exemple de Franck Gerhy rencontré au Centre Georges Pompidou lors de sa rétrospective : "Les maquettes de ses bâtiments étaient de véritables sculptures, des ébauches très organiques en 3D qu'il avait réalisées lui-même, d'ailleurs il m'a confié ce jour-là qu'il aurait pu être un sculpteur".

Ses souvenirs s'animent d'anecdotes entre sa collaboration avec Norman Foster à Hong Kong ou Jean-Marie Charpentier aux visites amicales de Dominique Perrault dans son atelier de la Butte-aux-Cailles, dans le 13^e arrondissement, pendant les travaux de la Bibliothèque Nationale de France. Des discussions qui nourrissent le regard et son approche de l'espace public.

"Les commandes sont à chaque fois différentes mais je reste toujours maître de ma proposition et de son intégration. Parfois, un architecte me demande une œuvre spécifique pour des raisons symboliques ou d'intérêt personnel, je vais l'adapter au site par les dimensions, l'éclairage ou le soclage. Je reste sensible à l'environnement et à la manière dont l'œuvre va être perçue. Le rôle de l'art prend là toute son ampleur."

Comment ne pas penser à Fernand Léger, avant-gardiste du début du XXe siècle qui militait déjà pour "un art donné à tous". "Au final, c'est ce qui me traverse, montrer mes œuvres à des gens qui n'iront jamais dans les musées ou des galeries. Par exemple, ma sculpture appelée Esprit du temps, à Shanghai, est devenue un spot photographique pour les jeunes mariés. Il s'agit d'une sculpture percée d'un animal mythique dans lequel le couple fige son image comme dans l'œil du cyclone du temps. L'idée de cette appropriation me plaît beaucoup car nous faisons des œuvres pour les autres. D'une certaine manière, les artistes et les architectes travaillent pour la conscience collective. Nous avons un langage commun."

http://www.richardtexier.com/

▼ Esprit du temps I, Shanghai, 2004



▼ Angel Bear, Gare du Nord, Paris, 2019



▼ Homo Céleste, Singapour, 2013



Rénovation ou construction L'impact de la réglementation dans les projets bas carbone



▲ Projet de Raon l'Étape, avant rénovation

Accompagnateur des maîtres d'ouvrage pour des projets bas carbone depuis de nombreuses années, EDF donne la parole à deux architectes qui conçoivent et rénovent dans un contexte réglementaire en constante évolution.

Olivier Gien, Alterlab, et Antoine Pagnoux, ASP Architecture, témoignent des transformations à l'œuvre dans la profession.

T 2012, labels BBC, HQE, E+C-, RE 2020 "normes et réglementations n'ont jamais évolué aussi vite que ces 15 dernières années. Non sans quelques injonctions contradictoires, analyse Olivier Gien. Focalisée sur les économies d'énergie, la RT 2012 a ralenti la dynamique environnementale impulsée par la certification HQE avec laquelle le label 'E+C-' renoue en partie aujourd'hui". La réglementation fixe un cap mais bien souvent sur le terrain, les maîtres d'œuvre ont pris les devants. "La réglementation est avant tout un outil de contrôle, un standard minimum à atteindre, en aucun cas un outil de conception et encore moins une garantie qualité, analyse Antoine Pagnoux. Par un effet de voiture-balai, la réglementation



Projet de Raon l'Étape, après rénovation

a néanmoins le mérite de faire évoluer la profession dans une direction commune, en repoussant les niveaux d'exigence."

La construction bas carbone se désintoxique progressivement de la technologie

Ainsi, même avec un temps de retard, la RE 2020 orientée construction bas carbone formalise l'agenda de la transition énergétique. "Dans les années 2000, le Grenelle favorisait une vision consumériste du bâtiment, guidée par l'investissement technique et technologique. Le bâtiment assurait la sobriété, l'usager était rarement impliqué " observe Olivier Gien. Très en vogue il y a encore quelques années, les Bâtiments basse consommation (BBC) illustrent le cloisonnement des approches : les hautes performances énergétiques l'hiver s'avéraient souvent contre-productives l'été. Mais depuis une dizaine d'années, nombre d'agences d'architectes et bureaux d'études lui préfèrent une approche frugale plus responsable car " un projet réussi n'est pas forcément celui qui répond aux meilleures caractéristiques thermiques ". De fait, la réglementation a rebattu les cartes quelques années plus tard. "Jusqu'à présent, la réglementation environnementale s'intéressait peu aux bâtiments existants malgré l'urgence et l'étendue des besoins d'un parc immobilier particulièrement énergivore, signale Antoine Pagnoux, à faire le choix de

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FACTEUR 10

(Raon l'Étape - 88)

Maître d'ouvrage : Le Toit

Vosgien

Architecte: ASP Architecture

- Rénovation de 24 logements sociaux (3 immeubles)
- Réduction d'un facteur
 10 des dépenses
 énergétiques
- Structures bois et isolation bio-sourcée
- Utilisation de bois local pour chauffage et ECS
- VMC double flux collective

matériaux, de systèmes constructifs moins appareillés, plus simples, plus sobres."

Plutôt que de superposer des équipements destinés à compenser une conception "hors-sol" du bâtiment, maîtres d'ouvrage comme maîtres d'œuvre ont compris les bénéfices du bioclimatisme. "Le principe consiste à limiter les besoins énergétiques du bâtiment, à tirer parti des caractéristiques du site et des interactions possibles avec le climat, (soleil, exposition, vent, ressources naturelles, écoulement des eaux, etc.), poursuit Olivier Gien. Un moyen d'obtenir un confort d'ambiance hiver comme été avec un bâtiment de conception plus rigoureuse, plus frugale et à moindre coût".



▲ Projet d'Artelab dans l'éco-quartier Atlantec de La Rochelle

PROGRAMME ALCYONE DANS L'ÉCO-QUARTIER ATLANTEC

(La Rochelle - 17)

Maître d'ouvrage : Eden

Promotion

Architecte : Alterlab - BE Fluide / Thermique : Atmosphère

- Construction de bâtiments
 d'habitation R+5
- Murs ossatures bois, isolation renforcée, toitures végétalisées (100% de composants recyclés), jardins en toiture
- Chaufferie biomasse pour chauffage et ECS
- Façades PV pour autoconsommation et protection solaire
- Smart grid et station hydrogène en projet
- Certification E3C2
- Pyramide d'argent Bas
 Carbone Aquitaine 2020

La rénovation s'empare à son tour de l'architecture bioclimatique

En matière de rénovation, même constat. "Jusqu'à présent, la réglementation environnementale s'intéressait peu aux bâtiments existants malgré l'urgence et l'étendue des besoins d'un parc immobilier particulièrement énergivore, signale Antoine Pagnoux. Les bailleurs ont pu mesurer la variation d'un facteur de 1 à 20 entre les faibles charges locatives des bâtiments neufs et celles des bâtiments anciens." Fort de ce constat et à l'image du Toit Vosgien, des bailleurs s'inspirent des méthodes bioclimatiques de la construction pour les décliner en rénovation, l'occasion de requalifier des bâtiments vieillissants.

"Premier réflexe de la rénovation bas carbone, réutiliser la structure béton au lieu de démolir et reconstruire, opération à l'impact environnemental accablant, poursuit Antoine Pagnoux. Il est possible d'isoler avec des matériaux bio-sourcés locaux — bardage bois, isolants en fibre de bois ou revêtement minéral- et de chauffer un ensemble d'immeubles avec une chaudière collective bois, à base d'énergies renouvelables locales."

Toujours dans cette logique bioclimatique, maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre disposent de la simulation thermodynamique, "stress-test" à l'épreuve des canicules et des grands froids. "Nous simulons l'évolution de l'état thermique d'un bâtiment pendant un an suivant son orientation,

son climat, ses ouvertures et fermetures et son environnement immédiat, par exemple arbres ou bâtiments qui créent plus ou moins d'ombre suivant les saisons, explique Antoine Pagnoux. Ensuite différents scénarios permettent de dimensionner précisément des solutions énergétiques simples et sobres, d'évaluer le confort d'été comme le confort d'hiver." Les solutions écologiques ne manquent pas et rencontrent d'ailleurs un intérêt croissant chez les maîtres d'ouvrage. "La commande publique est très engagée, voire motrice sur ces sujets, salue Olivier Gien. Bien que ces modes de construction obligent les opérateurs à sortir de leur zone de confort, notre cabinet va concevoir une troisième école en bois et paille. Le recours à la terre crue se généralise."

La réglementation bas carbone, une incitation à travailler ensemble

Particularité des stratégies bas carbone, la recherche d'une vision globale. "Dans ce sens, la réglementation a le mérite de décloisonner un mode de fonctionnement et de fédérer tous les acteurs autour d'une vision commune, insiste Antoine Pagnoux. C'est l'occasion de travailler autrement, plus collectivement en intégrant une dimension sociale, humaine très porteuse de valeur ajoutée." Olivier Gien confirme : "Nous travaillons davantage en co-conception dès le démarrage du projet que ce soit avec le bureau d'études ou avec les usagers. Mieux le projet est compris en amont, mieux il est accepté en aval."

Les avancées sont donc sensibles même si, comme le souligne Olivier Gien, "nous restons encore dans une période de transition où il faut forcer le destin, par exemple en face de filières béton qui revendiquent à leur tour des propriétés bas carbone ou pour permettre aux petites filières (paille ou terre crue) de décrocher les certifications nécessaires pour accéder au marché". Même s'il reste des contradictions à lever entre réglementations, par exemple quand la sécurité incendie freine la construction bois, le secteur a bel et bien entamé sa mue.

SE PRÉPARER À LA RE 2020 AVEC EDF

Le 24 novembre 2020, le ministère de la Transition écologique a précisé plusieurs orientations de la Réglementation environnementale 2020, comme le recours au bois et aux matériaux biosourcés pour le bâti à l'horizon 2030, aux énergies décarbonées pour les systèmes énergétiques,

et le renforcement du besoin bioclimatique à -30% pour tous les logements neufs. EDF et ses filiales assistent les opérateurs pour construire et rénover à coût maitrisé dans une approche conforme à la RE 2020. Elles peuvent aussi les aider à financer leurs travaux de rénovation via les CEE.

Les architectes du monde mobilisés pour la transition énergétique

Nous avons tous conscience que ce qu'il est convenu d'appeler le "green washing" n'est qu'une façon de travestir, des habits de la vertu, des démarches environnementales souvent très moyennes. De la même façon nous pouvons parler de "new washing" pour la transition énergétique dont la nécessité est très tardivement prise en compte par les politiques. Dans les deux cas cela ressemble au mieux à une prise de conscience sincère... saupoudrée d'une bonne dose de marketing!

ans cet affichage politique, les architectes sont très souvent présentés comme suiveurs de démarches innovantes portées par les pouvoirs publics. Or il n'y a rien de nouveau dans tout cela! Et les architectes, à commencer par leurs organisations internationales, pas été en reste, largement mobilisés depuis plusieurs années pour être des porteurs d'initiatives et se positionner comme porteurs de solutions globales et transversales pour le développement durable, dont la transition énergétique n'est qu'un des volets.



Au CAE, un groupe de travail sur *'l'Architecture* Responsable' plaide pour le rôle des architectes dans la préservation de l'environnement et une architecture durable"

Rappel historique

Au niveau des initiatives politiques nous nous souvenons de L'Appel du Club de Rome en 1968, à un moment où la population mondiale était la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui, et qui déjà remettait en cause le modèle économique des pays industrialisés.

En 1973, le même Club de Rome produisait Halte à la croissance qui stigmatise l'écologie appliquée, à savoir l'acceptation de la croissance et du profit à condition que les bénéfices soient mieux répartis et les ressources préservées, pour demander l'association de la protection de l'environnement au développement économique. En 1987, c'est le rapport Bruntland intitulé Notre avenir à tous qui a introduit la notion essentielle de développement durable.

Les architectes et le monde de la construction se sont donc rapidement mis en marche pour répondre à de nouveaux enjeux sociétaux et économiques en matière de réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment.

Les chocs pétroliers, de 1973 et de 1979, ont été l'occasion de lancer des campagnes d'isolation et de pose de doubles vitrages dans les bâtiments existants. Dès les années 1970, en Europe, les écoles d'architecture se sont largement mobilisées pour introduire des enseignements à la performance énergétique, au solaire et à ce qu'on appelait "l'architecture bioclimatique". À tel point qu'on peut constater que dans de nombreuses écoles d'architecture le temps d'enseignement qui y était consacré, était bien supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. Cela devrait suffire à nous alarmer, et à démontrer que les moyens mis en œuvre sont très souvent en retrait avec l'affichage politique!

Pour l'Union Internationale des Architectes (UIA), le congrès de Chicago de 1993 qui a réuni plus de 12 000 participants, a été l'occasion de lancer le premier Appel pour une large mobilisation de la profession en vue de "Concevoir un Avenir Durable ".

Au Conseil des Architectes d'Europe (CAE), il existe depuis plusieurs années "un groupe de travail sur l'Architecture



Philippe KLEIN. Délégué de l'Unsfa aux affaires internationales

Responsable", qui plaide pour le rôle des architectes dans la préservation de l'environnement et une architecture durable, et pour la consolidation du cadre réglementaire européen y contribuant en favorisant "la transition d'une dépendance aux combustibles fossiles et de l'exploitation à court terme des ressources naturelles vers un usage de sources d'énergie propres et une utilisation écologique des matériaux".

Les années 2000

La COP 21 a été, en 2015 à Paris, l'occasion pour l'UIA et le CAE, avec l'appui du CIAF et du CNOA, d'organiser un colloque commun, Les architectes face au changement climatique, et de produire en commun le "Manifeste pour une architecture responsable". L'UIA a également créé en 2017 lors du Congrès de Séoul une nouvelle Commission Développement Durable, qui est son organe de prospectif et politique sur la transition énergétique et environnementale.

Pour nos organisations professionnelles internationales, la transition énergétique et la performance énergétique des bâtiments nouvellement construits ou à rénover, n'ont jamais été considérés comme une finalité en soi. Elles prennent place dans une approche plus large de la transition environnementale, prenant en compte non seulement le respect des ressources énergétiques mais aussi celles des autres ressources non renouvelables, d'où des prises de positions en faveurs de l'usage de produits bio-sourcés et de l'approvisionnement par des circuits courts, mais aussi en faveur de transition énergétique et de la reconversion du patrimoine bâti existant qui est désormais un enjeu majeur pour la profession. Cette démarche environnementale élargie prend elle-même place

dans une vision holistique de l'architecture intégrant la qualité d'usage et les dimensions culturelles et patrimoniales. Car cela ne sert à rien de concevoir des bâtiments performants sur le plan énergétique et respectueux des ressources naturelles, s'ils sont inadaptés à leur usage, à leur environnement naturel et culturel, et au confort des usagers. C'est bien en cela qu'un recours aux compétences transversales des architectes est indispensable et doit être défendu.



La démarche environnementale élargie prend elle-même place dans une vision holistique de l'architecture intégrant la qualité d'usage et les dimensions culturelles et patrimoniales."

Nouveau Bauhaus Européen

Le CAE a publié successivement en 2018 un Manifeste pour la transition du Patrimoine Bâti, suite au colloque consacré au sujet, et en 2019 un Manifeste pour la transition énergétique. Or si sa place est incontournable, l'architecte ne peut agir seul, comme vient encore de le rappeler Georg Pendl, président du CAE, en Assemblée générale le 27 novembre 2020. D'où la mobilisation du Conseil

des architectes d'Europe pour participer à l'initiative de l'Union Européenne présentée par sa Présidente, dans le cadre de la stratégie "Une vague de rénovations pour l'Europe", pour la création d'un "Nouveau Bauhaus Européen" qui a pour objectif de favoriser des démarches transversales et coopératives de tous les acteurs de l'acte de bâtir pour une transition énergétique tenant compte de toutes données environnementales, culturelles, sociales et sociétales, afin de faire de la vague de rénovation un projet culturel.

La déclaration commune pour sa création est soutenue par les organisations européennes représentatives des architectes, urbanistes, architectes paysagistes, architectes d'intérieur, ingénieurs, designers, enseignants et chercheurs de l'environnement bâti. Pour Georg Pendl, qui est à l'origine de ce projet collectif : "Nous avons été ravis d'entendre la Présidente de la Commission européenne déclarer 'Ce projet - la vague de rénovations - n'est pas seulement un projet environnemental ou économique : il doit être un nouveau projet culturel pour l'Europe'. Cela peut être le début d'une politique qui changera la donne, car la rénovation ne serait plus seulement considérée comme une simple question technique, mais envisagée selon une approche holistique, où la qualité de la conception est placée au cœur du projet".

Le CAE programme pour 2021 un événement sur le changement climatique.

En 2021 le Congrès de l'UIA sera aussi l'occasion de la présentation des premiers travaux de la Commission Développement Durable. Pour les architectes la mobilisation sur la transition énergétique est non seulement européenne mais aussi mondiale.

LIENS Manifeste de l'UIA et du CAE pour une architecture responsable 2015

www.architectes.org/ sites/default/files/atoms/ files/cop21-maninfestefr-web.pdf

Positions politiques du CAE pour une architecture responsable :

www.ace-cae.eu/fr/ architecture-responsable/ position-politique/

CAE – Déclaration de Leeuwarden 2018 pour la réaffectation du patrimoine bâti :

www.ace-cae.eu/fr/ actualites/

CAE – Déclaration commune pour un nouveau Bauhaus Européen :

www.ace-cae.eu/ fileadmin/user_upload/ BH_statement_FR.pdf

Commission Développement Durable de l'UIA www.uia-architectes. org/webApi/fr/workingbodies/sdq



Confinement

mais maintien du dialogue social

Nous pensions être sortis de la période de confinement et que le dialogue social interprofessionnel reprendrait pour retrouver une certaine normalité. Malheureusement la nouvelle vague de contamination au COVID 19 remet tout en question.

Dans un bel élan paritaire, la préparation des "premières rencontres du dialogue social de proximité" prévue le 2 décembre à Paris arrivait à son terme. Devant l'avancée de la pandémie, il a été décidé de les faire en distanciel afin de maintenir les liens et d'échanger sur le rôle et les actions des CPR PL.

Toutes les régions de France ne sont pas encore opérationnelles. Il est particulièrement difficile de réunir dans chacune d'elles un représentant par organisation syndicale de salariés, mais également que nos représentants des professions libérales soient disponibles pour ces réunions.

Les premiers constats montrent que les réunions des CPR PL deviennent rapidement un lieu d'échanges et de partage d'opinions où chacun apprend à découvrir la réalité du dialogue paritaire.

En distanciel puis en présentiel, les CPR PL démontrent la volonté de dialogue social transversal à l'ensemble des professions libérales.

Jean-Michel Dresse.

Architecte, membre UNAPL / ADSPL



plafonds 2021

des prises en charge des formations

Compte-tenu de la conjoncture, la collecte 2020 des cotisations au FIF-PL a été moins importante que les années précédentes alors même que les demandes de prise en charge ont considérablement augmenté en 2020.

Les plafonds de prise en charge 2021 du FIF-PL sont les suivants :

- Le plafond annuel 2021 des prises en charge sera de 750 €.
- Le plafond journalier 2021 sera de 300 €.

Les montants 2021 de prise en charge réels des formations des architectes libéraux varient, dans la limite de ces deux plafonds, en fonction des thèmes de formation prioritaires déterminés par la profession, à consulter sur le site du www.fifpl sur lequel vous devrez réaliser également vos demandes de prise en charge.

À noter, la prolongation – à titre exceptionnel – de la prise en charge des formations dispensées en visioconférence ou en classe virtuelle, **jusqu'au 31 mars 2021**





L'offre pour les Architectes membres ou non de l'UNSFA pour acquérir un certificat qualifié pour répondre à vos appels d'offres est toujours valide et toujours au prix négocié de 159 € HT (validité 36 mois).

Rendez vous sur certificat-architecte.com, à bientôt!



Formation: rénovation & transition énergétique



Depuis des décennies, les bâtiments d'habitation ont fait l'obiet

de plans de réhabilitation avec des améliorations éneraétiques (entre autres) à la clef mais sans réel objectif. Il était surtout question de confort pour le locataire et d'image pour la ville.



à confirmer ou à transformer, mais bien trop souvent énergivore avec toutes les conséquences que nous connaissons sur l'environnement.

Le GEPA, toujours présent et réactif par ses formations, propose par exemple en partenariat avec QUALITEL une formation Dyna-MOE qui développe précisément ce sujet sur le logement et vous permet d'être qualifié "Auditeur".

Bien d'autres formations sont proposées et je ne peux que vous inviter à naviguer sur notre site pour choisir votre programme.

u fil des années, cet effort d'isolation s'est transformé en obligation de résultat avec de nombreux "labels". Aujourd'hui et pour plusieurs raisons, cette action de rénovation et transition énergétique est une priorité gouvernementale!

Alors que le logement neuf a vu plusieurs réglementations thermiques successives de la RT 2005 à la RE 2020 (à venir), le patrimoine existant ne peut pas rester en retard impunément alors que le rapport d'échelle entre la production de logements neufs et du patrimoine existant est de l'ordre de 1% les bonnes années de construction.

La crise sanitaire que nous traversons met à mal de nombreuses activités dont celle de la construction neuve (logements, équipements, bureaux, etc.). À l'opposé le travail sur le patrimoine existant est bien là! Ce patrimoine a un usage

Notre "cycle architecture responsable" offre de nombreux sujets en adéquation avec celui de la rénovation et transition énergétique.

Quelques chiffres pour rappeler l'enjeu majeur de la rénovation : Nombre de logements en France plus de 36 millions dont 11 millions construits ces trentecinq dernières années.

Même si beaucoup de réhabilitations sont déjà réalisées ou en cours, le marché reste colossal. Soyons très présents et performants pour prendre toute notre place de leader dans ce domaine.

FORMONS-NOUS!



Didier Josseau, Président du GÉPA

PUBLIEZ GRATUITEMENT VOS RÉALISATIONS SUR www.archiliste.fr

4.400 réalisations nous ont été confiées, depuis 2004, par les maîtres d'œuvre; publiées avec recherches par types de Bâtiments et Départements.

LES PLUS QUALIFIES SUR LA MAITRISE D'ŒUVRE BÂTIMENT

Archiliste, 19 avenue d'Italie 75013 Paris. Tél.: 01 45 89 29 60 Email: contact@archiliste.fr

52.000 visiteurs mensuels

sur tablettes, smartphones et ordinateurs.

Le bois au service de la rénovation et de la transition énergétique

Par Jean-Marc Pauget,

Expert Construction Bois au Comité National Pour le Développement du Bois



L'été prochain va entrer en vigueur la nouvelle réglementation RE2020, qui régira les performances environnementales des bâtiments neufs. Par rapport à la RT2012 qui visait à limiter leur consommation d'énergie, la RE2020 se veut plus ambitieuse, poursuivant prioritairement trois objectifs : diminuer l'impact carbone des bâtiments, rechercher l'amélioration de leurs performances énergétiques et garantir leur fraîcheur en vue d'épisodes caniculaires. L'entrée en jeu de cette nouvelle réglementation va redistribuer les cartes pour l'ensemble des professionnels du secteur. À cette occasion, la filière forêt-bois française souligne l'importance des matériaux biosourcés pour répondre à la RE2020 et atteindre la neutralité carbone à 2050. Elle présente aussi de nouveaux outils pour répondre à ces enjeux.

Le rôle des matériaux biosourcés dans la RE2020

Les évolutions attendues de la future réglementation sont : un indicateur $% \left(1\right) =\left(1\right) \left(1\right)$ des émissions de gaz à effet de serre réglementaire (avec un plafond à ne pas dépasser), un indicateur du stockage de carbone biogénique (à priori informatif) ainsi qu'une valorisation du carbone stocké pendant la vie du bâtiment, via des analyses du cycle de vie plutôt dynamiques que statiques. Ces choix, qui doivent permettre de respecter la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) de la France, vont conduire à un usage accru des matériaux biosourcés, dont le bois est le seul élément à présenter des fonctions structurelles dans le bâtiment.

Des outils mis à disposition par la filière

Les atouts du bois dans la rénovation n'étant pas toujours connus, la filière forêt-bois a souhaité mettre à disposition des acteurs de la construction un outil de communication permettant de prescrire l'utilisation de ce matériau. Pour ce faire, le CNDB et FCBA ont été missionnés dans le cadre du Plan Bois 2. Accompagné de Fibois France, le CNDB a répertorié environ 250 réhabilitations bois sur l'ensemble du territoire national, appartenant à différentes catégories : équipements scolaires, logements, bâtiments tertiaires... 41 opérations ont été retenues comme représentatives des différentes typologies d'intervention : réhabilitation par l'intérieur, par l'extérieur, extension ou surélévation. L'enquête menée sur le terrain a mis en évidence les objectifs des maîtres d'ouvrage dans ces opérations et les contraintes de l'existant auxquelles ils ont été confrontés. Toutes les informations sur ces réalisations ont ensuite été intégrées au site internet Ambition Bois, dans l'onglet « objectif réhabilitation » : https://ambition-bois.fr/objectifrehabilitation/. Cet outil complet et transparent permet aux acteurs de la maitrise d'œuvre et de la maitrise d'ouvrage de mieux appréhender les atouts du matériau bois face à des objectifs et contraintes ciblés.

Les maîtres d'ouvrage ou les aménageurs peuvent également éprouver des difficultés à faire le lien entre l'objectif d'un taux de matériaux biosourcés dans un ouvrage, et le type d'ouvrage bois qui en résultera. En réponse à cette problématique, le CNDB a conçu avec VIZCAB et Tectonique Architectes un simulateur Bois et Biosourcés, qui permet d'établir un lien entre un objectif de taux de biosourcé et les solutions constructives nécessaires pour y arriver. L'outil, aussi intuitif que simple d'utilisation, crée une simulation à partir de données élémentaires de l'ouvrage comme la surface habitable, le nombre de niveaux, etc... sans passer par des métrés. Il suffit à l'opérateur de cocher des propositions de solutions constructives pour obtenir un taux. Le simulateur, construit sur une feuille Excel avec deux onglets, est téléchargeable gratuitement sur le site https://ambition-bois.fr/objectif-construction/nos-outils/. Chaque simulation peut ensuite être imprimée.

Exemple de résultats obtenus avec le simulateur pour quatre configurations d'ouvrages :

Les parties en gris correspondent aux parties maçonnées, celles en orange à la construction bois.				
RÉSULTATS DU SIMULATEUR	1	2	3	- 4
niveau label	0	1	1	1
ratio biosourcé (kg/m² SDP)	10	25	38	60
nombre de produits biosourcés	8	9	12	12
nombre de familles produits biosourcés	1	1	1	1
volume approximatif de bois (m²)	18	43	65	103
carbone biogénique (kg éq. CO2 /m² SDP)	0,7	19	28	62

Se former à la réhabilitation bois et aux biosourcés

Depuis 2020, le CNDB propose un module de formation à destination des acteurs de la maitrise d'œuvre, sur la rénovation bois et l'intégration des biosourcés. Ce module s'effectue en présentiel ou distanciel. Le détail de cette formation est disponible sur le site du CNDB, rubrique « formation » : https://cndb.org/formations/.

La transition énergétique est d'ores et déjà enclenchée, alors autant se former, s'informer et s'y préparer dès maintenant!

Plus d'informations sur le matériau bois et ses usages :

www.cndb.org in



Exemples de réalisations :

Réhabilitation « La Pastorale » à La Motte Servolex en Isère



Architecte: A-TEAM Bet structure : Artelia Économiste: BM Forque Bet hge: Holis Concept

Réhabilitation Bois Paille Rue du Colonel Avia, Paris



Maître d'œuvre : NZI Architecture / bureaux d'études : EVP ingenierie, WOR ingenierie, SWITCH ingenierie. Entreprise : Bouygues Immo pour Paris Habitat OPH



Christopher Coutanceau

3 étoiles au guide Michelin





REPORTAGE PHOTOS : PHVAURESSANTAMARIA

Surnommé le "cuisinierpêcheur", Christopher Coutanceau est un militant reconnu pour la sauvegarde des océans. Et, c'est à travers sa cuisine et également ses espaces d'accueil que le Chef triplement étoilé défend un art de vivre marin. De l'architecture jusqu'au design de ses assiettes, il a créé un écrin où beauté et saveur riment avec écoresponsabilité. Rencontre.

Vous êtes très attaché à votre territoire La Rochelle, comment le traduisez-vous dans votre métier de Chef?

La cuisine a toujours un auteur donc une identité. Une table raconte une histoire, celle de son lieu, de son terroir et de sa culture. Aussi, la mienne est liée à l'histoire de mes parents, de leur restaurant, de la mer et de la pêche, et je cherche à la partager avec une exigence qualitative tout en l'inscrivant dans une empreinte contemporaine et des valeurs citoyennes.

Quelles places tiennent l'architecture et le design dans votre restaurant?

Le restaurant a été ouvert par mes parents en 1984 sur la plage de la Concurrence avec une vue imprenable sur la baie. C'était une ancienne pergola qui a été réhabilitée pour devenir au fil des années un restaurant deux étoiles. Je l'ai racheté avec Nicolas Brossard en 2007, j'avais 28 ans, nous avons œuvré pour aller chercher notre troisième étoile et dans cette perspective, nous avons en 2017, entièrement refait le décor intérieur. Ce changement marque l'identité de ma cuisine, raconte une histoire, celle des fonds marins, et offre à mes convives plus de confort.

L'architecte rochelais Bertrand Pourrier a imaginé une véritable immersion dans une grotte sous-marine avec un code couleur ocre qui rappelle le sable et les dunes. Les murs sont recouverts d'un cuir beige, un matériau qui créé une atmosphère chaleureuse, dans lesquels sont cachés des pampilles qui apportent du relief à la salle. Au plafond 800 pampilles "végétales" varient l'intensité de la lumière allant du blanc au jaune. Puis, la moquette, d'une pièce unique de 280 m², d'un bleu abyssal symbolise la profondeur de la mer. Tout a été réalisé sur mesure jusqu'au mobilier et la vaisselle aux évocations aquatiques comme les assiettes en forme de goutte d'eau ou les couteaux de pêcheurs.

Nous avons également ouvert en 2018, un bistro attenant au restaurant et, en 2019 un hôtel, un relais & château. Le dernier établissement a été conçu pour que La Rochelle devienne une destination "de l'art de vivre marin". Nous avons racheté une ancienne demeure d'armateur qui date de 1715 et située à deux pas des restaurants. Nous avons

conservé le caractère historique de la bâtisse avec une décoration élégante et une touche d'Art Déco. Mais la particularité de l'hôtel reste le petit-déjeuner iodé élaboré spécialement.

Quel est votre plat "le plus architectural"?

C'est sans doute la sardine "de la tête à la queue" qui présente une belle forme architecturale dans le dressage. C'est aussi un plat qui incarne la philosophie de ma cuisine : celle de ne rien jeter. L'arête est servie grillée, la tête parfume un bouillon et les filets se présentent en tartare et poêlés. La cuisine, c'est la rencontre des sens : on découvre le plat par le regard, l'odeur et enfin le goût. C'est la maîtrise de ces trois sens qui fait un grand cuisinier.

Vous avez reçu en 2019 le prix de la gastronomie durable, décerné pour la première par le guide Michelin, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Je revendique une cuisine anti-gaspillage avec des produits simples, comme les anchois, sardines, maquereaux, et de saison. L'on doit aussi respecter le temps de la mer pour apprécier les saveurs des produits de la mer. Et, les clients qui viennent dans mon restaurant ont envie de manger rochelais, je n'ai pas besoin d'aller chercher un produit prestigieux à l'autre bout du monde. L'on revient à la question du territoire et de la consommation locale.

Restaurant Christopher Coutanceau Plage de la Concurrence, 17 000 La Rochelle www.clubprescrire.com

Lionel Blancard de Léry, Président des Clubs PRESCRIRE et DIGITAL PRESCRIRE



L'ESPACE DIALOGUE ET RENCONTRE

ARCHITECTES - INDUSTRIELS

Le Club Prescrire en bref

Créé depuis plus de 30 ans à l'initiative de l'Unsfa, le Club Prescrire est un outil à la disposition des architectes et des industriels du bâtiment dans le domaine de la prescription. Ses rencontres professionnelles, événementielles ou institutionnelles ont pour objectif de favoriser et développer des échanges professionnels de qualité. Veille technologique et réglementaire, connaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... pour l'architecte. Mise en avant des nouveautés, des spécificités, développement de la notoriété, visibilité... du côté de l'industriel.



CONTACTS

- Ruth Mnamani,
 Secrétaire Généra
- Thomas Leccia, Chargé de projets

53, avenue Victor Hugo 75116 Paris

Tél.: 0140260404 Fax: 0140260405 clubprescrire@clubprescrire.com

Solidarité

"La solidarité est une aide réciproque et d'assistance ou de collaboration gracieuse qui existe entre les personnes d'un groupe ou d'une communauté du fait du lien qui les unit". En ces temps compliqués, cette définition prend tout son sens pour témoigner du lien indéfectible, qui lie Le Club Prescrire et l'Unsfa.

Notre club n'existe qu'à travers les nombreux évènements qu'il organise, et notamment ses fameux "entretiens de la prescription". L'évènementiel est au cœur de "la tourmente COVID".

Merci à tous les architectes de l'UNSFA, pour vos témoignages de soutien à travers votre participation aux nombreux évènements : webinaires, conférences...

Cette solidarité, à n'en pas douter sera notre vaccin pour permettre de se retrouver au plus vite.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Belles fêtes de fin d'année.

LEADER DES SOLUTIONS D'ENTRÉES AUTOMATISÉES POUR L'AVANT, L'INTÉRIEUR ET L'ARRIÈRE DE VOTRE BÂTIMENT.

PORTES SECTIONNELLES ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS COUVRE LES BESOINS D'ISOTHERMIE, MAIS AUSSI DE VITESSE DE FONCTIONNEMENT.

Les portes et équipements de quais ASSA ABLOY Entrance Systems pour les bâtiments industriels, logistiques et commerciaux maximisent l'isolation et contribuent à la performance globale des constructions en position fermée. Championne de l'isolation, la porte sectionnelle ASSA ABLOY OH1082P offre une isolation inédite de 82 mm, renforcée de joints doubles, pour un U de 0,46 W/m2k.

Or, certains bâtiments sont voués à s'ouvrir et se refermer des centaines de fois par jour et une porte complètement ouverte laisse s'échapper les calories 1 000 fois plus vite que la même porte fermée. Pour ces sites à fort trafic, ASSA ABLOY Entrance Systems propose une alternative haute vitesse, la porte sectionnelle OH1042S, quatre fois plus rapide qu'une porte sectionnelle classique, avec une structure sécurisée et renforcée, moteur de type porte souple rapide, roulettes doubles et barrière immatérielle.



▲ Avec ses 82 mm d'isolation, et ses doubles joints multi-lèvres, la porte sectionnelle OH1082P réduit son coefficient U à 0,46 W/m2K, porte de 5 x 5 m complète.

ASSA ABLOY Entrance Systems

BENJAMIN LESCURE

Consultant Architectes benjamin.lescure@assaabloy.com Port.: +33 (O)6 15 47 07 21

https://www.assaabloyentrance.fr/

SPÉCIALISTE EUROPÉEN DES SYSTÈMES COULISSANTS POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR. DÉPLACEMENT MANUEL OU MOTORISÉ DE PORTES EN BOIS OU EN VERRE.

SAFSLIM & ROCDESIGN, UNE ALTERNATIVE AUX PORTES À GALANDAGE

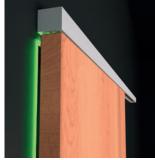
Quand le design s'invite en douceur dans votre intérieur, la touche de modernité s'installe.

Tendance et design, les systèmes coulissants MANTION pour portes en bois de 80 kg à 120 kg vous rendent la vie plus facile. Toujours innovants et de haute qualité, les systèmes apportent un cachet exceptionnel et une praticité de haut confort.

Un aspect compact et épuré pour la gamme SAF-SLIM®, pas de fixation visible, pas d'usinage de porte, aplomb de porte réglable, jeu de rail/porte réduit : 3 mm et deux finitions noir ou alu brossé.

Et ROC-DESIGN® offre une toute autre vitrine pour un esprit atelier avec ses montures à l'ancienne revisitée. Des galets des ferrures en polyamide montés sur roulement à billes, six montures pour créer votre système, des composants recouverts d'un revêtement certifié, le tout dans un kit complet = kit rail + kit ferrures prêt à poser. Des ferrures apparentes pour plus de design!









STÉPHANE BRIOT

Chef des ventes FRANCE s.briot@mantion.com

Tél.: +33 (0)3 29 90 96 70 Port.: +33 (0)6 75 95 27 04 Fax: +33 (0) 3 81 53 29 76 www.mantion.com UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR ET UN CLIMAT INTÉRIEUR SAIN ET CONFORTABLE ? LES CONCEPTS GLOBAUX DE RENSON OFFRENT UNE SOLUTION POUR CHAQUE PROJET RÉSIDENTIEL, SCOLAIRE OU DE SANTÉ PUBLIQUE.







NOUVELLES SOLUTIONS POUR MURS-RIDEAUX : FIXSCREEN MINIMAL CURTAIN WALL 50 & FIXSCREEN 150 CURTAIN WALL 60 DE RENSON

Renson a développé deux systèmes brevetés de stores pour les murs-rideaux des projets avec installation intégrée ou en applique. Avec des coulisses de couplage respectivement de largeur 50 mm (Fixscreen Minimal Curtain Wall 50) et de 60 mm (Fixscreen 150 Curtain Wall 60), Renson répond à la demande principale du marché des murs-rideaux (avec des profils de fenêtres de la même largeur). La fixation centrale des coulisses de couplage contribue à un montage aisé des stores sur les supports du mur-rideau. Ces deux systèmes sont parfaitement compatibles pour l'intégration discrète et esthétique dans des murs-rideaux et résistent à des vitesses de vent jusqu'à 130 km/h.

Lors de l'installation de plusieurs stores sur un mur-rideau, vous placez d'abord le store de départ. Celui-ci comporte deux coulisses de couplage dont la coulisse à l'extrémité est équipée d'un profil de remplissage qui remplace la fermeture éclair. Suivent ensuite les stores intermédiaires. Vous terminez par le store final dont la coulisse à l'extrémité comporte aussi un profil de remplissage.



DELPHINE DURUPT

Responsable Prescription Interne Port.: +33 (0)6 42 55 80 63

www.renson.eu

SAINT-GOBAIN GLASS PRODUIT ET COMMERCIALISE UNE GAMME DE PRODUITS VERRIERS DESTINÉS À ASSURER ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET CONFORT DANS LE BÂTIMENT.

NOUVEAUTÉ : COOL-LITE® SKN 183 ET SKN 183 II, LES VERRES DE CONTRÔLE SOLAIRE LES PLUS LUMINEUX DANS LEUR CATÉGORIE!

Les bienfaits de la lumière naturelle sur l'humeur, la capacité d'apprentissage, la durée de convalescence ne sont plus à démontrer. Or, à l'intérieur d'un bâtiment, les surfaces vitrées sont la seule source de lumière naturelle.

Le choix du vitrage est donc essentiel pour répondre à la demande croissante d'apports en lumière naturelle.

Saint-Gobain a développé deux nouveaux verres de contrôle solaire très performants : COOL-LITE® SKN 183 et SKN 183 II. Avec 75% de transmission lumineuse, ils se positionnent comme les vitrages les plus lumineux dans leur catégorie. En repoussant 60% de l'énergie solaire, ils permettent aussi d'éviter les surchauffes en été. Enfin, leur aspect neutre et peu réfléchissant apporte une grande transparence aux châssis et baies vitrées. Ces vitrages s'intègrent donc facilement dans tous les projets où le gain en lumière naturelle est essentiel pour l'utilisateur.

▼ Ces nouveaux vitrages de protection solaire laissent entrer davantage de lumière naturelle pour un plus grand bien-être... tout en restant confortables en été!



Performance

COOL-LITE*	SKN 183 sur substrat PLANICLEAR	SKN 083 sur substrat DIAMANT
Transmission lumineuse (%)	75	76
Réflexion lumineuse extérieure (%)	12	12
Facteur solaire	40	41
Sélectivité	1,9	1,9
Ug (W/m2.K)	1,0	1,0

Valeurs calculées selon les normes EN 673 et EB 410 pour un double vitrage compositions 6 COOL-LITE* SKN 183 (16 Argon 90 %) 4 PLANICLEAR* et COOL-LITE* SKN 083 (16 Argon 90 %) 4 DIAMANT*.



fr.glassinfo@saint-gobain.com Tél.: +33 (0) 820 810 820 service 0.12€ / min + prix d'un appel

www.saint-gobain-glass-batiment.fr www.saint-gobain-vitrage.fr DEPUIS PLUS DE 75 ANS, VELUX AMÉLIORE LE CONFORT DANS TOUS LES BÂTIMENTS GRÂCE À DES SOLUTIONS INNOVANTES D'ENTRÉES DE LUMIÈRE NATURELLE ET D'AIR FRAIS PAR LE TOIT.



VERRIÈRES ALUMINIUM VELUX : SOLUTIONS D'ÉCLAIRAGE NATUREL SUR-MESURE POUR BÂTIMENTS PUBLICS ET TERTIAIRES

Les Verrières Aluminium VELUX permettent de créer des entrées de lumière dans les bâtiments publics et tertiaires en offrant flexibilité de conception, avantages d'une solution préfabriquée et liberté du sur-mesure. Elles s'adaptent à toutes les conceptions afin de créer des verrières uniques par exemple, avec des angles, des pignons en verre et des pyramides. La conception sur-mesure des panneaux les rend pertinents pour les projets de rénovation, puisqu'ils permettent de créer une verrière s'adaptant à la trémie existante et aux contraintes de poids. Les panneaux sont fabriqués en usine, livrés assemblés et prêts à être installés. Les Verrières Aluminium VELUX existent en version fixe ou ouvrante et peuvent être configurées avec double ou triple vitrage. Les panneaux ouvrants s'ouvrent par des charnières en partie haute et sont disponibles pour la ventilation de confort et/ou de désenfumage.



CHLOÉ BRISMONTIER

Directrice marché tertiaire France VELUX Commercial Chloe.brismontier@velux.com

Tél.: +33 (0)1 64 54 24 65 Port.: 33 (0)6 87 67 65 23 www.velux.fr

LES MEMBRES DU CLUB PRESCRIRE



Adapta Color, société créée en Espagne en 1997, est aujourd'hui l'entreprise leader dans l'innovation des revêtements en poudre pour l'architecture.

MATHIEU DUTHEIL

ndutheil@adaptacolor.con Port.: 06 48 92 15 14 www.adaptacolor.com

BANDALUX

Bandalux conçoit, fabrique et distribue des rideaux et stores réalisés sur mesure. Nos solutions de protection solaire transforment la lumière afin de créer l'ambiance souhaitée

FABRICE AITELHOCINE

ce.Aitelhocine@bandal Port.: 07 76 05 95 92 bandalux.com/fr



KEMMLIT est l'un des leaders européens des cabines, cloisons et casiers haut-de-gamme pour l'aménagement des espaces sanitaires collectifs.

DAVID PLAISANT

david.plaisant@kemmlit.de Tél.: +49 151 652 63 372



Poly-Pac vous propose des Solutions Systèmes Translucides correspondant à vos besoins. La référence des Architectures Translucides.

PIERRE MICHALOWSKI

p.michalowski@poly-pac.fr Tél.: 02 99 52 75 52 www.polv-pac.fr



Étanchéité Bâtiment et TP, Insonorisation, Végétalisation et Retenue Temporaire des Eaux de Pluie en terrasse.

ÉRIC LAINÉ

eric.laine@bmigroup.com Tél.: 01 40 96 36 58 www.siplast.fr



Depuis plus de 75 ans, VELUX améliore le confort dans tous les bâtiments grâce à des solutions innovantes d'entrées de lumière naturelle et d'air frais par le toit.

CHLOÉ BRISMONTIER

e.brismontier@velux.co Port.: 06 87 67 65 23 www.velux.fr



Leader français des produits en béton préfabriqué, avec plus de 50 sites industriels en France, Alkern s'engage depuis 1968 à fournir des produits.

CLAUDINE LOCHERON

audine.locheron@alkern.fi Port.: 06 84 10 85 60 www.alkern.fr

BARRISOL[®]

Barrisol Normalu® leader mondial des plafonds tendus offre des solutions pour la climatisation et des solutions acoustiques, lumineuses, imprimées, 3D, pour murs et plafonds.

ANNE EHRENGARTH

Tél.: 03 89 83 20 34 www.barrisol.com



Spécialiste européen des systèmes coulissants pour l'aménagement intérieur. Déplacement manuel ou motorisé de portes en bois ou en verre.

STÉPHANE BRIOT

s.briot@mantion.com Tél.: +33 (0)3 29 90 96 70 Port.: +33 (0)6 75 95 27 04 Fax: +33 (0) 3 81 53 29 76



Rector conçoit et fabrique des solutions constructives en béton complètes et innovantes.

DENIS SCHMIT

denis.schmit@rector.fr Port.: 06 71 17 43 44

SYLVANIA

S'appuyant sur une expertise de près de 100 ans, Sylvania fournit des solutions globales d'éclairage pour les secteurs publics, privés et commerciaux.

THOMAS DE BUEGER

as.debueger@sylvania-lightir Port.:06 07 23 28 29

weber

411 Wienerberger

Enduits de façades I.T.E., systèmes de pose de carrelages, mortiers et

JEAN-CLAUDE GIRAUD

laude.giraud@saint-goba Port.: 06 07 66 13 50

ALUK

Concepteur de systèmes Concepteur de systemes de menuiserie aluminium, AluK apporte des solutions expertes, alliant finesse et performance, pour des projets résidentiels et bâtiments tertiaires

ALEXIS BEDOIN

exis.bedoin@aluk.co Tél.: 04 78 19 37 40 fr.aluk.com

dyson

Dyson a développé toute une gamme de technologies à destination des lieux publics,

des espaces de loisirs

et de travail.

MATHIEU ADAMISTE

hieu.Adamiste@dyson.i Port.: 07 60 83 34 09

www.dyson.fr

ASSA ABLOY Entrance Systems

Leader des solutions d'entrées automatisées pour l'avant, l'intérieur et l'arrière de votre bâtiment.

BENJAMIN LESCURE

benjamin.lescure@assaabloy Port.: 06 15 47 07 21 assaabloyentrance.fr

GEZE

pour portes, fenêtres

et techniques de sécurité.

CLAIRE MOUCHEL

Tél.: 01 60 62 60 76

www.geze.fr

Fabricant de revêtements

de sol et d'accessoires

en caoutchouc

RÉMI DUVERT

emi.duvert@nora.co Tél.: 01 69 33 14 53

www.nora.com



Développement, fabrication et commercialisation de peintures en poudre thermodurcissables Alesta® et Teodur® pour l'architecture et la décoration.

LILIANE DURRIS

liliane.durris@axaltacs.com Tél.: 04 77 96 70 33 www.powder.axaltacs.com

:hager

Hager est un fournisseur de solutions et de services pour les installations électriques dans les bâtiments résidentiels et tertiaires.

JEAN-LUC PONT

jeanluc.pont@hagergroup Tél.: 03 88 49 53 52 https://hager.com/fr

Métal Ďéployé nora®

Implanté en Bourgogne depuis 1902, MÉTAL DEPLOYÉ® est le leader français de la production et de la transformation de métal déployé pour l'architecture

ALAIN OUENNE

a.ouenne@metaldeploye.co Port.: 06 45 58 61 76 www.metaldeplove.com



Une bonne qualité de l'air et un climat intérieur sain et confortable? Les concepts globaux de Renson offrent une solution pour chaque projet résidentiel, scolaire ou de santé publique.

DELPHINE DURUPT

roel.berlaen@renson.net Port.: +33 (0)6 42 55 80 63

Triflex

Fabricant d'étanchéité liquide

Triflex propose des solutions certifiées et innovantes

adaptées aux travaux de rénovation ou bâtiments neufs.

ANTHONY BITEAU

nthony.biteau@triflex Tél.: 01 56 45 10 34 www.triflex.fr

⚠ Rockpanel

Fabricant de panneaux de façades en laine minérale comprimée à base de roche volcanique (basalte) disponible dans un vaste choix de design en garantissant la sécurité incendie.

Tél.: 01 40 77 83 35 www.rockpanel.com

Enduits de façades pour

PAREXLANKO

le bâti neuf et le bâti ancien. Solutions à la chaux, Biosourcé - Isolation thermique par l'extérieur - Systèmes de pose de carrelage.

GILLES ATTAL

Gilles.Attal@parex-group.com Port.: 06 72 79 95 47 www.parexlanko.com

SAINT-GOBAIN

Saint-Gobain Glass produit et commercialise une gamme de produits verriers destinés à assurer économies d'énergie et confort dans le bâtiment.

FRANÇOIS ROUX

Francois.Roux@saint-gobain.com Port.: 06 64 06 32 23 www.saint-gobain-glass-batiment.fr www.saint-gobain-vitrage.fr

♥ Vachette• ASSA ABLOY

Vachette / ASSA ABLOY est le leader français des systèmes de sécurité. Vachette / ASSA ABLOY est réputée pour la qualité l'innovation et la technicité de ses produits (certification ISO 9001 - 14001 et 50001).

GRÉGORY QUITTON

ory.quitton@assaabloy Port.: 06 71 53 10 63 www.vachette.fr



Leader mondial de l'extrusion de profilés pvc pour les menuiseries extérieures. acteur engagé dans l'économie circulaire et dans le recyclage des menuiseries en fin de vie.

НАКІМ МІНОИВІ

Port.: 07 86 91 81 75 www.veka.fr

1^{er} briquetier mondial et 1^{er} tuilier européen, fabricant de produits en terre cuite, matériau sain, économique et écologique, pour les projets de constructions à haute performance énergétique.

FABIENNE CARLOS

fabienne.carlos@wienerberger.com www.wienerberger.com



Ruth Mnamani, Secrétaire Générale - Thomas Leccia, Chargé de projets 53, avenue Victor Hugo - 75116 Paris Tél.: 0140260404 - Fax: 0140260405 clubprescrire@clubprescrire.com

